

Le Quinzième

Bimensuel de l'Université de Liège - Du 24 avril au 7 mai 1997 - n° 56

sommaire

■ CA : la danse électorale

Qui administrera l'ULg durant les deux prochaines années ? Réponse fin mai, quand le nouveau Conseil d'administration sortira des urnes. Les élections ne seront toutefois organisées que si le nombre de candidats dépasse le nombre de postes à pourvoir...

page 4

■ Médecine pour ados

Véritable avancée vers une reconnaissance de la place de l'adolescent dans notre société, un Centre de santé de l'adolescent est installé aux policliniques universitaires L. Brull depuis le mois de février.

page 9

■ Le nec du TEC

Les bus "déguisés" aux couleurs de l'une ou l'autre marque ou institution sont-ils en passe de devenir le support publicitaire de l'an 2000 ? Enquête dans le monde de la publicité qui roule.

page 10

■ Art et handicap

Quels sont les résultats de la campagne "Sauvons le CREAHM", lancée en novembre dernier pour tenter de combler un passif de cinq millions de francs ? Premières estimations et coup d'œil sur les activités de ce centre d'art différencié.

page 11

■ Écrivez moderne !

Dans ce numéro, un cahier de quatre pages est tout entier consacré à la modernisation de l'orthographe entérinée en 1990 par l'Académie française. Il y a sept ans déjà... et les Francophones n'ont toujours pas digéré la nouvelle graphie. Le point avec Jean-Marie Klinkenberg (édito, page 5), André Goose et Henry Landroit ("En attendant la France", page 8) et Nina Catach, figure incontournable de la nouvelle orthographe (interview en page 8).

Au centre du journal, un poster reprenant les 200 mots réformés les plus usités : à afficher dans tous les bureaux ! Et pour prouver que cette réforme n'est pas la mer à boire, nous l'avons appliquée dans les douze pages de cette édition.

pages 5, 6, 7 et 8



Quelques conseils pour bien utiliser sa mémoire

Les tics et les trucs de l'étudiant en bloque

La mémoire n'est pas un muscle et, par conséquent, le "par cœur" n'est même pas de la "gonflette". Pour retenir durablement une matière d'étude, il n'y a pas de secret : il faut comprendre. Existe-t-il néanmoins quelques ficelles pour éviter la surchauffe du cerveau ? Que faut-il penser de l'étude en musique ou des pilules miracle ? À l'entrée de la bloque, Le Quinzième Jour a fait un petit tour de la question.

page 2

propos

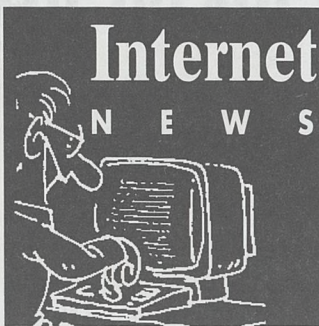
Lorsque les pouvoirs publics sont désargentés, l'enseignement finit toujours par trinquer. Le secondaire s'est heurté l'année dernière à l'obstination d'une Communauté française aux abois. On annonce maintenant des lendemains qui déchantent pour les universités. C'est en tout cas le sens du message adressé le 26 mars dernier par le recteur Arthur Bodson aux professeurs exceptionnellement réunis en Conseil académique.

Sous l'effet conjugué des restrictions financières imposées par la Communauté, de la réforme de la politique fédérale en matière de coopération au développement et de la baisse annoncée de la population étudiante, les finances universitaires vont flirter avec le rouge. Si ce n'est déjà le cas. À Liège, le budget 1997 a été voté de justesse à l'équilibre, mais l'impasse budgétaire pour 1998 est évaluée à environ 100 millions de francs.

Dans ce contexte de crise, les Recteurs ont beau faire preuve de créativité pour trouver de nouvelles sources de financement, ils retombent inmanquablement sur l'impécunieuse Communauté française. Mais les Recteurs entendent dénoncer une injustice qui, à leurs yeux en tout cas, devrait justifier un effort particulier de la part du pouvoir de tutelle.

Chaque année, en effet, les universités sont tenues d'accueillir des milliers d'étudiants sans recevoir le moindre franc pour leur formation. Il s'agit principalement des candidats au doctorat (qui ne sont financés que pour une année alors qu'il faut au moins quatre ans pour accomplir une thèse), des étudiants de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et des étudiants de l'Union européenne, dont le financement est imposé par la Cour européenne.

Outre que ceci est tout à fait anormal dans le système de financement des universités par tête de pipe qui prévaut depuis 1971, la traduction symbolique et politique de ce non-financement est proprement confondante : la recherche, la formation des enseignants et l'ouverture européenne compteraient, en Communauté française, pour une quantité négligeable. Est-ce bien cela que l'on veut ?



✓ La **Fondation européenne de la Science** publie sur Internet le programme des conférences qu'elle soutient. Chaque conférence consiste en une série de réunions durant lesquelles les idées non conventionnelles et les nouvelles approches sont encouragées; le programme est ouvert à tous les scientifiques, qu'ils proviennent du monde académique ou des entreprises. Ceux-ci trouveront sur Internet les programmes des conférences classés par discipline (mathématiques, physique, biologie, médecine, sciences humaines, sciences sociales...).

<http://www.esf.org/euresco/>

✓ La présidence néerlandaise de la Communauté européenne propose un **service d'informations sur la recherche européenne** et sur celle effectuée dans les instituts néerlandais. Les informations y sont nombreuses et de qualité.

<http://www.cordis.lu/dutch/home.html>

✓ Depuis le 6 mars 1996, l'asbl CINOPSIS édite le **premier cyber-magazine belge francophone consacré au cinéma international**. Chaque semaine, l'internaute pourra y découvrir tout ce qui fait l'actualité du cinéma en Belgique, que ce soit dans les salles ou à domicile via la télévision, la vidéo et les musiques originales de films. Le tout parsemé d'humour et de jeux. Concrètement, on trouvera sur ce site des dizaines de critiques de films agrémentées de photos, d'extraits vidéo et/ou sonores, des critiques vidéo, des critiques de bandes originales, l'actualité télévisée pour tout ce qui concerne le cinéma, des jeux, des coups de cœurs, des potins... Notons que ce site permet également d'accéder aux programmes de tous les cinémas du pays. Quant à la forme, elle est d'excellente qualité. La navigation est simple et intuitive et le site combine habilement humour et rigueur.

<http://www.cinopsis.be>

✓ **Amnesty International** fournit sur Internet des pages aussi riches que complètes. Si vous souhaitez connaître les États ne respectant pas les lois internationales ou si vous êtes soucieux de la progression de la démocratie dans le monde, **Amnesty Online** constituera pour vous une ressource d'un grand intérêt. Le site est en anglais, mais il est possible d'y télécharger le rapport annuel d'Amnesty en français.

<http://www.io.org/amnesty/>

✓ Les **amateurs de poésie** seront sans doute séduits par le site Florilège. Ses pages proposent une anthologie hypertextuelle de la poésie française. L'accès aux innombrables références se fait par nom et par date de naissance de l'auteur, mais aussi par thème ou par forme.

<http://www.ambafrance.org/FLORILEGE/>

Benoît Gilson
s922221@student.ulg.ac.be

Mémoire : tics et trucs de la bloquer

La mémoire, ce n'est pas un muscle qu'il faut entraîner à coups d'apprentissage par cœur. Tout le monde le sait ? Pas si sûr, vu le nombre de clichés et d'idées fausses qui circulent sur le sujet. La période de bloquer, si propice à ces supputations en tout genre, nous a donné l'envie d'en savoir plus.

En période de bloquer, circulent pas mal de conseils bidons sur la meilleure manière d'étudier et surtout sur les moyens d'améliorer les capacités de mémorisation. S'il est vrai qu'une alimentation équilibrée est souhaitable, manger du poisson trois fois par semaine ne rend pas plus intelligent. Et même si le sommeil joue un rôle fondamental au niveau de la mémoire, aucune étude n'a encore démontré que "la dernière chose qu'on lit avant d'aller dormir, on la retient".

Conseils en tout genre

Certains étudiants parviennent à étudier dans un environnement très bruyant, d'autres pas. Cela est dû à la variabilité, d'un individu à l'autre, des capacités d'inhibition de la mémoire de travail. Celle-ci, appelée autrefois mémoire à court terme, est un des cinq systèmes mnésiques principaux. C'est elle qui va permettre de maintenir temporairement (quelques dizaines de secondes) l'information en mémoire pendant qu'on travaille dessus. Mais elle a également comme fonction d'inhiber les informations non pertinentes (comme le bruit d'une voiture ou les cris du petit frère qui joue dans la pièce à côté). Nous ne sommes malheureusement pas égaux devant cette capacité de ne pas être distraits par des éléments non pertinents. Certains devront donc éviter d'étudier en musique, sous peine d'interférences entre la matière à étudier et leur chanson préférée !

Côté médicaments, la prudence est de rigueur. Selon les spécialistes, il n'existerait actuellement aucun médicament qui aurait un effet spécifique sur la mémoire. Il ne faut donc attendre aucun miracle des substances vantées pour leurs effets magiques sur la mémoire. Les études scientifiques ne leur reconnaissent tout au plus qu'un effet placebo. Les amphétamines, quant à elles, sont prisées pour l'effet stimulant qu'elles procurent. Mais ces stupéfiants sont à éviter absolument car ils ont des effets pervers et dangereux sur la mémoire et la santé.

Il y a par contre un conseil que tous les étudiants connaissent, mais que malheureusement peu d'entre eux appliquent : il faut bannir l'apprentissage massé au profit de l'apprentissage distribué. Toutes les recherches expérimentales montrent que, quand une matière doit être apprise, il faut l'étudier par petits morceaux. Avoir avec le cours de petits contacts fréquents et es-

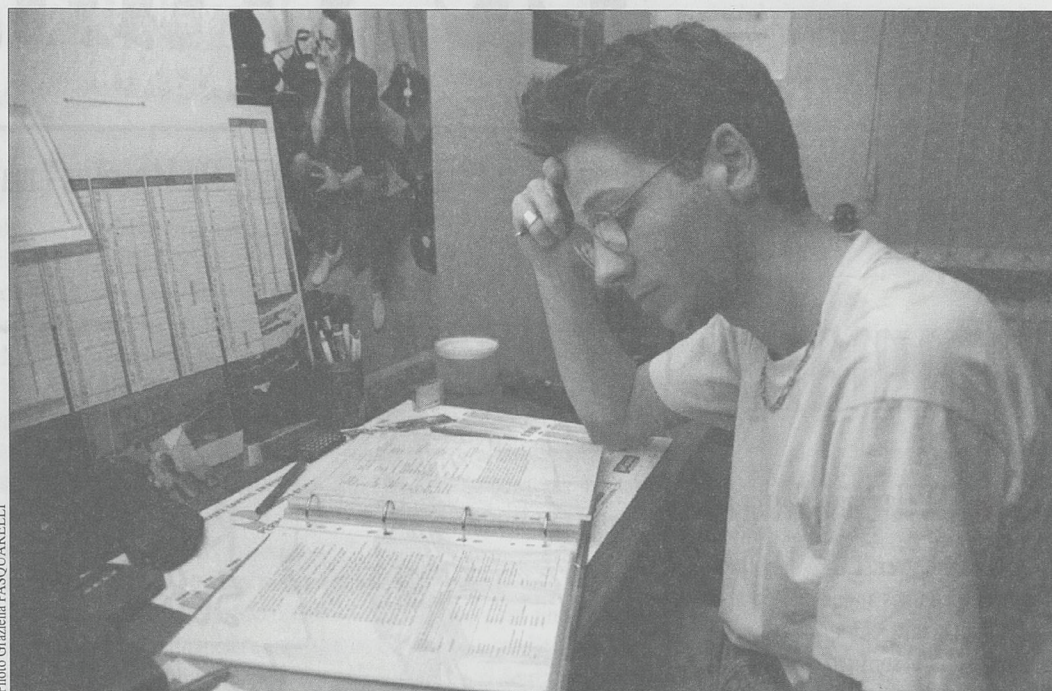


Photo Grazia PASQUARELLI

Un bon conseil trop peu appliqué : avoir avec la matière à étudier des petits contacts fréquents et espacés dans le temps est bien plus efficace que de la bloquer à l'arrachée deux jours avant l'examen. Mémoriser, c'est surtout comprendre.

pacés dans le temps vaut bien mieux que de bloquer toute la matière deux jours avant l'examen. Impossible ? Non, car une bonne méthode de travail rend l'apprentissage espacé possible.

Un apprentissage actif

Nombreux sont les étudiants qui pensent que mémorisation est synonyme d'apprentissage par cœur. Il n'en est rien. « *La mémoire, ce n'est pas un muscle qu'il faut entraîner à coup de répétitions* », explique Martial Van der Linden, professeur de neuropsychologie, qui prépare actuellement un projet de recherche sur la mémoire des étudiants. « *Le problème du "par cœur", ce n'est pas que ça ne marche pas, car il y a des étudiants qui réussissent en ayant appris de cette manière. Mais si on les réinterroge un mois plus tard, ils ne savent plus rien, simplement parce qu'ils n'ont pas fait un apprentissage actif.* »

« *Mémoriser, résume-t-il, dans la plupart des cas, ce n'est rien d'autre que comprendre.* » Face à un cours, la tâche de l'étudiant est de développer sa compréhension de la matière en l'organisant et la reliant à ses connaissances pré-existantes. Il peut pour cela utiliser différentes techniques d'apprentissage actif : extraire les points principaux d'un texte, dégager la structure générale, établir des relations avec des éléments déjà en mémoire, faire des schémas, des plans... Tout cela rend les informations à apprendre plus significatives, ce qui améliore la qualité de l'encodage dans la mémoire. Multiplier les angles d'approche lors de l'étude, c'est également se donner autant de chances de récupérer l'information le jour de l'examen.

Il y a cependant des informations qui ne sont pas significatives ou reliées, comme une date, un nom ou une formule. Il s'agit alors d'ajouter de la signification, de l'organisation, des relations, c'est-à-dire des indices qui pourront être utilisés à l'étape de récupération : c'est le rôle que peuvent jouer les procédés mnémotechniques. Selon M. Van der Linden, « *là, la mémoire devient vraiment ce qu'on appelle l'art de la mémoire* ».

Améliorer le fonctionnement de la mémoire est donc possible; des techniques existent. Il ne reste plus aux étudiants qu'à les appliquer pour exploiter pleinement leurs capacités mnésiques. Signalons qu'à l'ULg, l'étudiant en difficulté peut trouver une assistance au Service guidance étude (tél. 04/366.20.73).

Catherine Eeckhout

Une entreprise très pédagogique

Junior entreprise légalement reconnue depuis 1991, EAA Consult se porte bien, comme le confirme l'assemblée générale du 25 mars dernier; son chiffre d'affaires s'accroît graduellement. EAA Consult propose à des sociétés tierces des services tels que études de marché, création de sites Internet ou mailings. Son actionariat est uniquement détenu par des étudiants ou des anciens de l'École d'administration des affaires de l'ULg. Pour la dizaine d'étudiants en fin d'études qui la gèrent, cette société est un outil rêvé pour se familiariser à la vie d'une entreprise. Et, pour ses clients, une belle opportunité de conclure des contrats à moindre coût.

Si la société est bénéficiaire depuis ses débuts, l'exercice, dont l'objectif est avant tout pédagogique, n'en est pas moins semi-fictif : le but de profit qui est l'enjeu de toute société commerciale n'est pas exploité au maximum. En effet, une société qui voit ses gestionnaires se renouveler chaque année ne peut pas

être aussi compétitive qu'une autre. De plus, les bénéfices après impôt ne permettent pas de rémunérer les actionnaires et les administrateurs.

Ces derniers envisagent toutefois de rémunérer, à l'avenir, les actionnaires. Condition *sine qua non* : accroître la productivité d'EAA Consult, voire en élargir l'actionariat et la gestion à des sociétés privées. Un partenariat avec la société de consultance Arthur Andersen est d'ailleurs en cours de négociation. Le Vice-recteur, de son côté, va débloquent des fonds pour permettre une amélioration de l'image externe de l'entreprise.

De belles perspectives assombries par quelques inquiétudes quant à la relève des équipes actuelles. Sans compter que l'écart se creuse entre les actionnaires et les gestionnaires : lors de la dernière assemblée générale, seuls dix-sept des 250 actionnaires étaient présents.

S. D.

!!!

travaux sur P.C.

MEMOIRES ?

1 à 100: 65 F/pge

101 à 300: 60 F/pge

+ de 300: 55 F/pge

all./angl./née.

graphique

tableaux

suppl. de 10 F/pge

groupages acceptés

LONGUEVILLE CH.

04/371.90.46

...



Troisième âge : de la nécessité de "rester citoyen"

Trois questions à...
Olgierd Kutý

Le premier "Forum des Aînés" a eu lieu à Liège les 18 et 19 avril dernier. Associée à l'évènement, l'ULg a assuré un rôle de réflexion. Rencontre avec Olgierd Kutý, professeur de sociologie et expert belge de l'Observatoire européen des personnes âgées.

Le Quinzième Jour : La Ville de Liège semble s'investir dans le développement d'une politique active du troisième âge. Quelle est la contribution de l'ULg dans ce domaine ?

Olgierd Kutý : Il existe un groupe de travail interdisciplinaire du vieillissement (GTIV). En sociologie, une tradition spécifique dans le domaine d'une "recherche-action" remonte à 1978. Elle vise à établir

des programmes de préparation à la retraite. La FGTB et la CSC ont coopéré à ces recherches. Les organisations syndicales ont voulu participer à l'invention d'une nouvelle retraite, pour de nouvelles personnes âgées. Ces travaux ont débouché sur des nouvelles structures d'accueil où les retraités syndiqués se retrouvent entre eux et organisent des congrès, réfléchissent sur leur rôle, etc. Liège a tenu un rôle de pionnier puisque ces initiatives ont ensuite été étendues à toute la Wallonie.

Q.J. : Vous évoquez "une nouvelle retraite pour de nouvelles personnes âgées". Quel rôle peuvent-elles aujourd'hui jouer dans la société ?

O.K. : Les nouveaux retraités doivent s'inventer un nouveau rôle. Il existe de nombreuses formes d'investissement possible. Il faut faire preuve d'imagination.

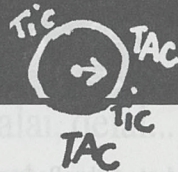
Je pense, par exemple, aux écoles de devoir, au sein desquelles les retraités aident les élèves en difficulté. Ce sont des formes d'utilité micro-sociale, donc presque invisible, mais qui permettent aux retraités d'être des citoyens.

Q.J. : Être citoyen implique une intégration sociale. Or, celle-ci ne passe-t-elle pas avant tout par le travail ?

O.K. : La forme d'intégration sociale évolue. Avant, elle passait essentiellement par le travail. Aujourd'hui, le milieu urbain est également un lieu d'intégration, en particulier pour les retraités. Certains s'organisent en comité et font valoir leurs idées en matière de politique urbaine auprès des décideurs locaux. Nous devons assurer un développement urbain qui intègre au mieux les retraités.

Propos recueillis par Caroline Monin

15 jours 15 secondes



DEA interuniversitaires...

Lors de l'année académique 1997-1998, la faculté des Sciences appliquées mettra sur pied deux nouveaux diplômes d'études spécialisées. Ils seront organisés en collaboration avec d'autres universités, à savoir la faculté polytechnique de Mons, les facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, l'université catholique de Louvain, l'université libre de Bruxelles et l'université de Mons-Hainaut. Le premier est principalement axé sur la formation à la recherche en informatique; il est ouvert aux licenciés en informatique ou aux détenteurs d'un diplôme équivalent. Le second couvre le domaine des mathématiques et des mathématiques appliquées. Il est notamment accessible aux licenciés en sciences mathématiques et aux ingénieurs civils en mathématiques.

... et productions animales

La faculté de Médecine vétérinaire créera également un DEA en santé et productions animales, offrant une formation à la recherche dans un domaine précis de ces deux disciplines. Il est notamment ouvert aux détenteurs depuis un an au moins du grade belge de docteur en médecine, docteur en médecine vétérinaire, pharmacien, ingénieur civil et ingénieur agronome.

Parents admis

Une journée "parents admis" se tiendra ce samedi 26 avril à l'ULg, de 9h à 14h (accueil dans le hall des amphithéâtres de l'Europe au Sart Tilman, parkings 11 et 14). Le programme prévoit, selon les facultés, des visites d'amphithéâtres, de bibliothèques et de laboratoires ainsi que des démonstrations, des expositions, des exposés et des échanges de questions-réponses sur les études universitaires. Des bus navettes circuleront gratuitement au départ des amphithéâtres de l'Europe. Pour plus d'informations : Promotion de l'enseignement, tél. 04/366.52.49.

Une presse responsable

À l'occasion de la journée internationale de la presse (3 mai), l'Association pour les Nations Unies organise, en collaboration avec le service de science politique de l'ULg, un séminaire sur le thème de "La responsabilité de la presse". Ouvert au public, ce séminaire se tiendra le lundi 5 mai de 14h15 à 17h à la faculté de Droit (B31, auditorio Raikem). Les quatre intervenants – un journaliste, un politologue (M. Martiniello), un spécialiste de la question des libertés et un membre d'une ONG (probablement d'Amnesty International) – échangeront leurs points de vue et proposeront un débat avec le public. Renseignements : Véronique Truillet, service de science politique, tél. 04/366.30.46.

Hautes-Fagnes : de la préhistoire à nos jours

Il y a environ 570 millions d'années, l'Euregio Meuse-Rhin se trouvait tout près... du pôle sud. Depuis, elle s'est déplacée de 13 000 kilomètres, soit un tiers de la circonférence de la Terre, à la vitesse moyenne d'un peu plus de deux centimètres par an ! Les informations révélées par son sous-sol permettent de reconstituer cet étonnant voyage : forêts tropicales, toundras froides, éruptions volcaniques, mammouths, reptiles géants et récifs de corail sont gravés dans la pierre, le sable, l'argile et le calcaire. Grâce à une large gamme de méthodes de recherche, il est aujourd'hui possible de reconstituer dans le détail le paysage qui existait aux périodes géologiques : on parvient à avoir une idée du climat, de l'altitude et de la forme des collines et des montagnes, de la direction des rivières, du tracé du littoral ou de la profondeur de la mer, et même de la position du soleil, de la couleur de l'air et

de l'eau et des bruits qui nous entoureraient si nous pouvions voyager dans le passé. Une exposition présentée jusqu'au 29 juin à la Station scientifique des Hautes-Fagnes, intitulée "Le paysage perdu de l'Euregio Meuse-Rhin", retrace les changements géographiques subis au cours des temps géologiques.

Station scientifique des Hautes-Fagnes, rue de Botrange 137, Mont-Rigi - 4950 Robertville. Accessible le week-end de 10h à 16h; en semaine : uniquement pour groupes et sur demande préalable, tél. à M. ou Mme Bovy, 080/44.61.82.

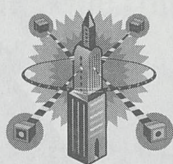
La Station scientifique des Hautes-Fagnes organise également, depuis la fin de l'automne, un cycle de huit journées d'information et de découverte de cette région fascinante qui attire un nombre croissant de promeneurs et de curieux. Accessibles à chacun, ces

activités sont dirigées par des spécialistes, chercheurs ou professeurs à l'ULg. La prochaine journée se tiendra le samedi 3 mai, de 10h à 18h; elle portera sur les indicateurs biologiques de la qualité des eaux courantes en Ardenne et en Haute-Ardenne. Le 17 mai, ce seront les fouilles archéologiques dans les Hautes-Fagnes qui seront présentées de 14h à 18h (site de la Via Mansuerisca). Une initiation à l'ornithologie aura lieu le 31 mai de 9h à 17h. Les problèmes de gestion écologique de la réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes seront abordés le 7 juin de 10h à 18h. Le week-end des 21 et 22 juin sera consacré à l'étude de la végétation du nord de l'Ardenne. Enfin, une initiation à la géologie du plateau des Hautes-Fagnes sera proposée le 28 juin, de 10h à 18h.

Renseignements : M. Streel, tél. 04/366.53.23 ou M. Nekrassoff, tél. 04/252.15.26. Prix : 250 FB pour un après-midi, 1000 FB pour une journée (500 FB sans le repas), 3000 FB pour un week-end (1000 FB sans le logement ni les repas).

SUN'S EDU ROAD SHOW PRESENTS

High Performance Computing



13.00 Registration
13.30 Sun in Education
14.00 High Performance Computing
Presentation - Demo - Q&A
15.00 Break
15.30 Java Computing
Presentation - Demo - Q&A
16.30 End



JAVA COMPUTING

COMING TO YOU!

Lundi 5 MAI
ULG - Bâtiment Europe B4
Salle 204
Campus du Sart Tilman
Liège



THE NETWORK IS THE COMPUTER

Sun Microsystems Belgium - Lucentberg 9 - 1332 Zaventem



La composition du CA



Président : Arthur Bodson, recteur

Vice-président : Willy Legros, vice-recteur

Représentants du corps enseignant :

P. Delbouille (Philo Lettres),
P. Lewalle (Droit),
J.-M. Bouqueneau (Sciences),
P. Lecomte (Sciences), J. Boniver (Médecine), G. Moonen (Médecine),
Gh. Fonder (Sciences appliquées),
F. Coignoul (Médecine vétérinaire),
V. De Keyser (Psycho),
P.-A. Michel (EGSS)

Représentants du corps scientifique :

C. Daemers-Lambert (Sciences),
D. Soyeur (Médecine),
Ph. Rigo (Sciences appliquées),
B. Dufrane-Warin (Droit)

Représentants du personnel administratif et du personnel spécialisé de maîtrise, gens de métier et de service :

L. Lejeune (Géologie),
M. Tinant (SEGI)

Représentants des étudiants :

F. Dardenne, G. Devillers,
S. Maind'aux, M. Serafin

Représentants des milieux sociaux :

A. Beauvois, M. Flagothier,
G. Vandersmissen

Représentants des milieux économiques :

G. Campioli, D. Reynders,
J. Vande Bosch

Représentants des pouvoirs publics :

J. Dooms, Ch. Lebouille, B. Rutten

Qui administrera l'ULg l'année prochaine ?

Le nouveau Conseil d'administration sortira des urnes en mai prochain. Les élections ne seront toutefois organisées que si le nombre de candidats dépasse le nombre de mandats à pourvoir. Cela n'a pas toujours été le cas par le passé.

Jamais le printemps n'aura été aussi chaud à l'université de Liège. En l'espace de quelques semaines, l'ULg va se doter d'un nouveau Recteur, d'un nouveau Vice-recteur, d'un nouveau Conseil d'administration et d'un nouvel Administrateur.

Nous avons déjà longuement évoqué l'élection du nouveau Recteur, qui se déroulera le 12 mai prochain aux amphithéâtres de l'Europe [voyez notre dernière édition]. Et nous vous parlerons prochainement de la désignation, en juin prochain, du successeur de René Grosjean, l'administrateur sortant. Moins spectaculaire, l'élection du CA n'en constitue pas moins, tous les deux ans, un moment important dans la vie universitaire. Que ce soit sur des questions d'enseignement, de recherche, de gestion financière ou immobilière, toutes les décisions importantes pour la vie de l'institution transitent en effet par le Conseil. En pratique, le pouvoir de celui-ci est comparable à celui d'une assemblée parlementaire : il est avant tout un lieu de débat, de contrôle et d'entérinement.

Vestige des revendications participationnistes de mai 68, la composition du CA se veut relativement représentative. Tous les corps de l'Université mandent des représentants : le personnel académique (10 membres), le personnel scientifique (4), le personnel administratif, technique et ouvrier (2), ainsi que les étudiants (4). En outre, dans le but de favoriser l'ouverture de l'Université sur le monde extérieur, neuf mandats ont été accordés aux mondes politique, patronal et syndical.

Les étudiants d'abord

Pour éviter de perturber la bloque, les étudiants ont déjà voté. C'était le 18 mars dernier, en pleine Saint-Toré. Quatre noms, sur cinq candidatures, sont sortis des urnes : Mlle Claude Heintz (Médecine), MM. Momo Bentires Alj (Médecine/Pharmacie), Olivier Gréoli (Psychologie) et Frédéric Dardenne (Économie, Gestion et Sciences sociales).

Les observateurs les plus attentifs de la vie universitaire liégeoise auront noté que, pour la première fois dans l'histoire du CA, un étudiant rempile pour un deuxième mandat : il s'agit de Frédéric Dardenne. Une exception qui nous parle de la règle et plus particulièrement de la difficulté que les étudiants-administrateurs rencontrent généralement dans l'accomplissement de leur mandat. Deux ans, c'est trop court. À peine le temps de prendre la température et il est déjà temps de partir ! Dans ces conditions, les étudiants sont le plus souvent réduits à un rôle d'observateurs.

Ce ne sera cependant pas le cas en juin prochain, lors du vote de désignation du nouvel administrateur. « Nous envisageons d'interroger préalablement les candidats [ndlr. ils seront connus d'ici quelques jours] pour nous faire une opinion et nous donnerons nos quatre voix à la même personne », a déclaré Frédéric Dardenne.

Les autres corps de l'Université entreront dans la danse électorale à partir du 21 mai*. Pour les professeurs et les scientifiques, il y a fort à parier que le suspense ne sera pas absolument insoutenable. Tout d'abord parce que l'appel aux candidatures ne suscite généralement pas une avalanche d'initiatives. Il y a deux ans, parce qu'il n'y avait pas plus de candidats que de postes à pourvoir, les professeurs et les membres du personnel scientifique avaient tout simplement été privés (dispensés ?) d'élections. Ensuite, il existe au sein des différents corps électoraux une discipline de cooptation qui ne favorise pas nécessairement la

bagarre. L'essentiel de l'enjeu du scrutin réside d'ailleurs dans le respect des consignes de vote au sein des différentes facultés. En votant de manière disciplinée, certaines facultés (Sciences, Sciences appliquées, Philosophie et Lettres et Médecine) peuvent en effet espérer dépasser le quota minimum d'un siège.

La lutte sera nécessairement plus âpre du côté du Pato, puisque depuis l'émergence du syndicat libre de la fonction publique (SLFP) au sein de l'institution, il y a désormais trois organisations représentatives pour deux mandats.

... les extérieurs après

Enfin, les "milieux extérieurs" procéderont au renouvellement de leurs mandataires à l'automne. C'est le ministre de tutelle qui nomme sur proposition du monde politique économique et social. Au niveau politique, ce sont les fédérations provinciales des trois grands partis qui désignent un représentant. Au niveau patronal, c'est la Fédération wallonne des entreprises qui s'en charge et, au niveau syndical, ce sont les trois grandes organisations représentatives que sont la FGTB, la CSC et le syndicat libéral.

Didier Reynders, qui termine actuellement un mandat que lui a confié l'Union wallonne des entreprises, estime que cette représentation extérieure au sein du CA est importante dans la mesure où « elle apporte un regard différent sur l'Université ». Dans la mesure aussi où elle « permet de relayer des messages extra muros, et notamment des revendications ». Il regrette toutefois que, pratiquement, cette participation ne soit pas favorisée. « Trop de sujets strictement techniques et académiques, qui découragent les non-universitaires. Il faudrait davantage sous-traiter au bureau permanent. » Une petite idée à creuser pour le prochain Recteur ?

Jean-Michel Poncin, Isabelle Leplat et François Louis

* Le Pato votera le 21 mai, le personnel scientifique le 22 mai et le personnel académique le 23 mai.

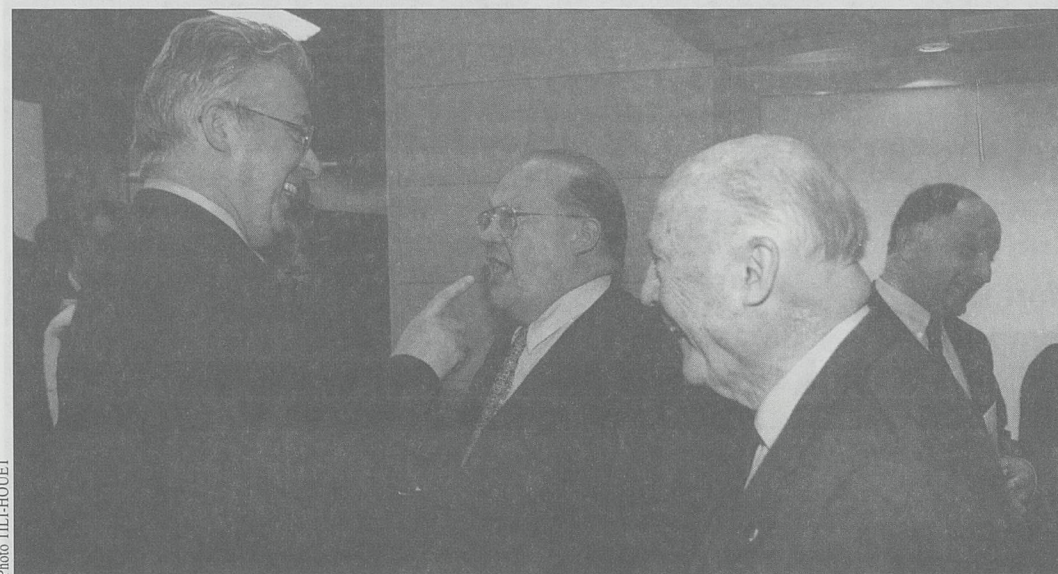
Du côté du RCAE

■ **Escrime** - Le championnat de Belgique universitaire d'escrime s'est tenu à Nivelles le 22 février dernier. Aucun de nos représentants n'a obtenu de médaille d'or, mais on note tout de même quelques belles performances. Laurent Gilis (1^{re} candi ingénieur civil) a décroché la deuxième place en catégorie épée masculine. Au fleuret, Pierre Halut (1^{re} candi kiné), Gilles Poncin (1^{re} candi ingénieur civil), Valéry Dussaussois (1^{re} candi philo) et Xavier Debruyne (1^{er} doctorat médecine) se sont respectivement classés troisième, septième, huitième et onzième. Du côté féminin, toujours au fleuret, Sandrine Teuwis (3^e candi médecine) a terminé à la troisième marche du podium.

■ **Football** - Les "Paludias" sont les grands vainqueurs du championnat interfacultaire de football, qui s'est terminé le 18 mars dernier. En finale, cette équipe, composée d'étudiants germanophones, a gagné 2-0 contre l'Association des médecins liégeois. Le Home Sart Tilman a pris la troisième place devant l'ISIL.

■ **Football en salle** - Le championnat interfacultaire de football en salle, qui réunissait pas moins de 40 équipes, a été remporté par "Cogexim-foot". Ces derniers ont battu les "Léopards" 9-7 en finale. Pour la troisième place, "Guerre des slows" a dominé "United Colors" 7-6. Le tournoi du groupe 2, regroupant les équipes éliminées au 1^{er} tour du championnat, a été enlevé par "Cureghem 2".

L'université, clé d'un renforcement de l'union européenne ?



Saisis lors de la réception donnée en l'honneur des sept nouveaux docteurs honoris causa de l'ULg : Guy Quaden, professeur extraordinaire à la faculté d'EGSS et directeur à la Banque nationale, le Premier ministre Jean-Luc Dehaene, le Baron Clerdent et notre ministre de tutelle, William Ancion.

Sept personnalités scientifiques ont reçu, le 21 mars dernier, les insignes de docteurs honoris causa de l'université de Liège. La cérémonie officielle, qui s'est tenue aux amphithéâtres de l'Europe, a été clôturée par une conférence de Jean-Luc Dehaene sur le thème du "Défi européen à l'aube du XXI^e siècle" - juste retour des choses : les étudiants se souviennent encore de son absence à la tribune du Congrès européen de l'automne dernier.

Si le Premier a reconnu que la lenteur des institutions européennes, que l'absence de responsabilités clairement définies et que la faiblesse de la transparence étaient autant de dangers qui menaçaient l'Europe d'un repli sur soi, il n'a pas manqué souligner que « le projet européen restait tout de même le projet le plus novateur de notre siècle ». Et J.-L. Dehaene de

rappeler l'importance de l'université dans son rôle formateur d'une conscience européenne : elle doit remplir trois fonctions indispensables.

Premièrement, son enseignement doit conserver sa portée et son ambition universelle, car seule une vision globale des choses peut efficacement lutter contre les préjugés. Ensuite, la formation et la recherche doivent être constamment renforcées : l'université est le lieu par excellence où se prépare la mutation de notre société industrielle vers une société de l'information. Enfin, l'université doit, le plus possible, faciliter les échanges européens. Véritables ferments sociaux, les liens tissés entre les étudiants des quatre coins de l'Europe permettent, selon lui, d'ériger en maxime l'idée selon laquelle "chaque étudiant qui voyage, c'est un préjugé qui meurt". V. H.

Honoris causa : cuvée 97

■ **Pierre Catala**, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris II), est un spécialiste du droit patrimonial de la famille; il s'intéresse également à la méthodologie de la création du droit écrit ainsi qu'à l'informatique juridique.

■ **Paul J. Crutzen**, directeur de la division de chimie atmosphérique de l'institut Max Planck (Mayence), a reçu en 1995 le prix Nobel de chimie pour l'ensemble de son œuvre en chimie atmosphérique, en particulier pour ses travaux concernant la formation et la destruction de l'ozone.

■ **Yves Petroff**, directeur général du synchrotron européen de Grenoble, a pour objet d'étude les domaines principaux de la physique des solides.

■ **Marc Van Montagu**, professeur à l'université de Gand, a ouvert la voie à la production de plantes transgéniques grâce à une découverte au retentissement mondial : une bactérie capable d'opérer un transfert de gènes à des cellules végétales.

■ **Ted Belytschko**, professeur à la *Northwestern University* à Evanston (USA), est l'une des personnalités les plus marquantes dans le domaine de la mécanique computationnelle.

■ **Gilbert Touzot** dirige l'Institut national des sciences appliquées de Rouen. Son activité scientifique est orientée vers la création, l'utilisation et l'optimisation de modèles numériques complexes pour l'ingénieur.

■ **Gary L. Lilien**, professeur à la *Pennsylvania State University*, est l'auteur de nombreux ouvrages de référence dans les domaines de la science de gestion, du marketing quantitatif et de l'évaluation des technologies nouvelles.

orthographe : écrivez moderne !

orthographe : écrivez moderne !

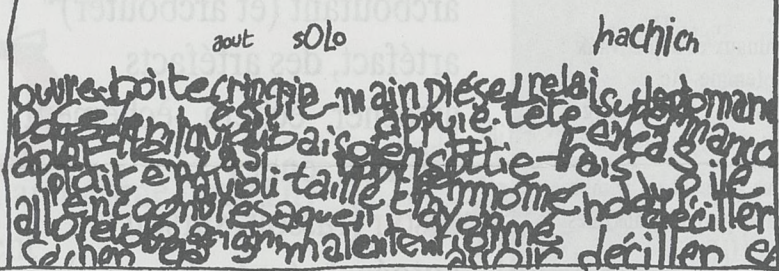
Testez votre nouvelle orthographe

« Ah, les traites ! Ils veulent alléger l'orthographe grâce à un renouvellement extrafort. Mais nous ne céderons pas. » Prétendant œuvrer à la préservation de la belle langue de Voltaire, les combattifs opposants à la réforme ne désarment pas. Lourdemment installés dans le grand charriot du conservatisme, comme encroutés, ils rechignent donc. Telle une serpillière amidonnée, ils restent de glace de peur de se bruler au feu du progrès. Ils affirment qu'en amputant le français de ses plus fraîches exceptions, le nouveau règlement abhorré abîme la langue, la traîne dans la boue. Vous ouvrez la boîte de Pandore, s'indignent-ils.

On sent poindre au détour de ces accusations de puristes la crainte d'être, tels des vieux bizuts, relégués au rang de mauvais élèves. Ou serait-ce la peur de perdre le pouvoir ? En tout cas, l'ambiguïté de leurs motivations ne les empêche pas d'être coriaces.

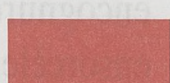
Si coriaces que les défenseurs de la réforme en sont parfois réduits à rêver. À rêver qu'une sagefemme, accoucheuse réformatrice, prend la tête d'une armée de supermans. Ensemble, à grands coups de nouveau dictionnaire, ils opèrent un martèlement cérébral et inculquent un esprit moderniste à cet amoncellement de sceptiques. L'entreprise est un grand succès et l'événement est dignement fêté dans les bouibouis, au son de la flûte. L'espace de quelques après-midis, tout le monde est copieusement soul. Les derniers réfractaires sont envoyés sur une île, avec pour seuls moyens de survie une cahutte et quelques casse-croustes. Tous les ans au mois d'août, on les interpèle afin de vérifier si l'exil ne les a pas ramenés à la raison. Et la nouvelle orthographe s'installe, sans embuche.

Caroline Monin



Sept ans après la réforme, les Francophones ne digèrent pas la nouvelle graphie

Nouvelle orthographe : et si on se jetait à l'eau ?

 Événement ou évènement ? Chariot ou charriot ? Ambiguïté ou ambigüité ? Les deux graphies sont officiellement acceptées depuis sept ans. Mais la fameuse réforme de 1990, pourtant très officiellement acceptée par l'Académie française, ne parvient pas à s'imposer sur le terrain, pas même dans les milieux universitaires. Dans ce cahier spécial du Quinzième Jour, entièrement rédigé en nouvelle orthographe, les 200 mots réformés les plus usités... À afficher dans tous les bureaux!

En 1990, le *Journal officiel* français publiait une liste de rectifications de l'orthographe, élaborée par des spécialistes (dont les éditeurs de dictionnaires) et approuvée à l'unanimité par l'Académie française.

De quoi s'agissait-il au juste ? En rien d'une réforme. Tout au plus d'un émondage. Si léger que son application régulière dans quelques revues belges – de la *Revue nouvelle* à la *Revue générale* – passe aujourd'hui pratiquement inaperçue.

Quel peut bien être l'intérêt d'une adaptation aussi timide ?

J'en vois deux.

Le plus évident est l'allègement d'un véritable fardeau social. Les conventions servant à transcrire notre langue sont riches en complications arbitraires. Si l'on songe aux énergies gaspillées dans l'apprentissage de l'orthographe et aux dégâts psychologiques que celui-ci cause chez l'élève (demandez aux instituteurs...), on ne peut que se réjouir de toute mesure permettant d'épargner ne fût-ce qu'une minute de ce qui n'est trop souvent qu'un dressage, en rien formatif.

Le deuxième intérêt de la mesure est qu'avec elle, la préoccupation de l'orthographe cessait d'être le monopole d'un groupuscule d'habitants verts. Au lendemain de la publication du *Journal officiel*, le citoyen n'a pu constater aucun séisme; ni fin du monde, ni harakiri culturel.

Du coup, le francophone aurait peut-être été psychologiquement mûr pour envisager avec lucidité les améliorations que tous les groupes culturels apportent régulièrement à leurs instruments de communication.

Car bien sûr, la langue n'est pas que le souci dérisoire de philologues chenus ou d'aimables scrabbleurs. C'est un problème crucial dans une société démocratique, qui se pose en termes nouveaux à l'ère des autoroutes de l'information et de la mondialisation des échanges culturels et économiques. Parce que la langue est pour le citoyen le principal instrument de développement, il est juste que le groupe définisse le rôle qu'il peut jouer vis-à-vis de cet instrument; parce que la langue est le vecteur de l'information et du savoir, il est juste d'en offrir la maîtrise à chacun. La querelle à propos des "rectifications" aura au moins eu le mérite de relancer ce débat-là.

Jean-Marie Klinkenberg
Président du Conseil supérieur de la langue française
Professeur à l'ULg

Les rectifications de l'orthographe française

Afin d'informer le public sur les rectifications de l'orthographe française, l'association Airoé propose deux affichettes reprenant un certain nombre d'exemples courants des nouvelles graphies : l'une d'une centaine de mots (destinée aux enfants), l'autre de 200 mots (pour les adultes). Voici cette dernière (en rouge, les mots les plus fréquents enregistrés par l'Académie). Précisons que l'Académie française spécifie qu'aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive : l'ancienne orthographe est donc toujours valable.

Nouvelles règles : synthèse

1. Le trait d'union

■ Un certain nombre de mots remplaceront le trait d'union par la soudure :

- Certains mots composés sur la base d'un élément verbal généralement suivi d'une forme nominale ou de "tout" : portemonnaie, croquemonsieur, fourretout, portevoix, etc.
- Certains mots composés d'éléments nominaux et adjectivaux : arcaboutant, hautparleur, platebande, sagefemme, etc.
- Certaines onomatopées et mots expressifs : blabla, grigri, mélémélo, pèlemêle, pingpong, traintrain, etc.

■ On lie par des traits d'union les numéraux formant un nombre complexe, inférieur ou supérieur à cent : elle a vingt-quatre ans, il est décédé en mille-neuf-cent-nonante-trois, etc.

2. Le pluriel des mots composés avec trait d'union

■ Les noms composés d'un verbe et d'un nom suivent la règle des mots simples, et prennent la marque du pluriel seulement quand ils sont au pluriel. Cette marque est portée sur le second élément : un pèse-lettre, des pèse-lettres; un perce-neige, des perce-neiges; un abat-jour, des abat-jours; etc.

■ Idem pour les noms composés d'une préposition et d'un nom : un après-midi, des après-midis; un sans-abri, des sans-abris; etc.

3. L'accent circonflexe

■ On conserve l'accent circonflexe sur a, e et o, mais il n'est plus obligatoire sur i et u, excepté dans les cas suivants :

- Dans la conjugaison, où il marque une terminaison : nous suivîmes, qu'il suivît, qu'il eût suivi, etc.
- Dans les mots où il apporte une distinction de sens utile : dû, jeûne, mûr, sûr et croître. L'exception ne concerne pas les dérivés et les composés comme accroître ou sureté.

4. Le participe passé

■ Il sera invariable dans le cas de laisser suivi d'un infinitif : elle s'est laissé mourir.

5. Diverses anomalies

■ L'emploi du "e" accent grave pour noter le son "e ouvert" dans les verbes en "eler" et "eter" est étendu à tous les verbes de ce type. La conjugaison se fera donc sur le modèle d'acheter : j'achète, je ruissèle, j'époussète, j'étiquète, etc. On ne fait exception que pour appeler et jeter (et les verbes de sa famille), dont les formes sont les mieux stabilisées dans l'usage. Les noms en "ement" dérivés de ces verbes suivront la même orthographe : amoncèlement, chancèlement, ensorcèlement, nivèlement, etc.

■ Les mots empruntés suivent les règles des mots français pour l'accentuation et le pluriel : un imprésario, des imprésarios; un zakouski, des zakouskis, etc.

■ Les séries désaccordées : des graphies sont rendues conformes aux règles de l'écriture du français (oignon, ognon) ou à la cohérence d'une série précise (exemples : boursouffler comme souffler, charriot comme charrette, etc.).

abat-jour, des abat-jours

abime (abimer)

abréger, -ègera, -ègement (série)

absout, absoute (et dissout, oute)

accéder, accède, accèdera

accroître, accroitra

acuponcteur, trice

addenda, des addendas

aéroclub

agenda, des agendas

aigu, üe (cigüe...)

alléger, -ègera, -ègement

allégretto, des allégrettos

allégro, des allégros

allo

ambigüité (contigüité...)

amonceler, -cèle, -cèlement

aout

aplat

apparaître (et tous verbes en -aitre)

appâts (dans tous les cas)

appuie-tête, des appuie-têtes

après-midi, des après-midis

apriorisme, des apriorismes

arcaboutant (et arcaboutir)

artéfact, des artéfacts

assécher, -èchera, -èchement

asséner, -ènera

assoir (rassoir, sursoir)

autoécole (autoalarme...)

avant-gout, des avant-gouts

B babyfoot, des babyfoots
baisoter (greloter...)

barman, des barmans

bassecour, des bassecours

bienaimé

bizut (comme bizuter, bizutage)

bluejean, des bluejeans

boite (emboiter, boitier...)

bonhommie (et prudhommie)

bouiboui, des bouibouis

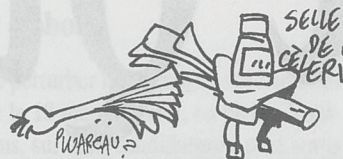
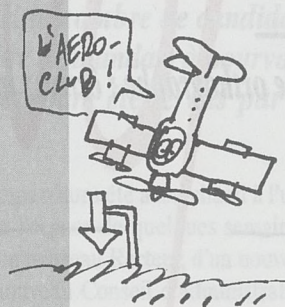
boursouffler (comme souffler)

box, des box

bruler, brulure

buche (embuche...)

C cache-col, des cache-cols
cachecache (à)
cachotier, ière
cahutte (comme hutte)



caméraman, des caméramans

cannelloni, des cannellonis

canoé

casse-croute, des casse-croutes

casse-tête, des casse-têtes

céder, cèdera (et verbes du même type)

cédex

cèleri

chaîne (enchaîner...)

charriot (comme charrette)

chasse-mouche, des chasse-mouches

chauffe-eau, des chauffe-eaux

chaussetrappe (comme trappe)

cicérone, des cicérones

cinéclub (cinétir...)

cirrocululus (cirrostratus...)

cleptomane

clochepied (à)

combattif, -ive, -ivité

confetti, des confettis

connaître, connaîtra

contravis

contrecœur (à)

contrefeu (contreprojet...)

corole (guibole...)

coupecoupe, des

coupecoupes

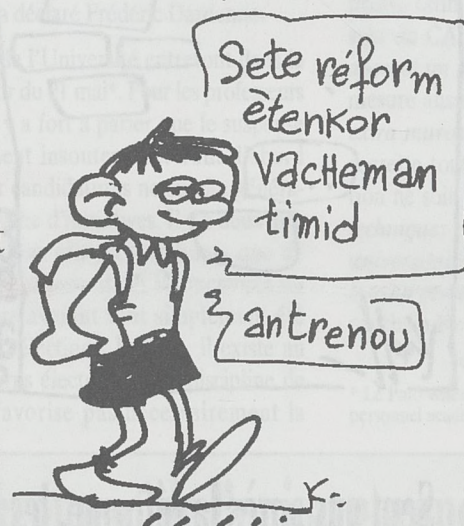
cout (couter, couteux...)

crèmerie

crincrin, des crincrins

croquemitaine

croute (encrouter...)



D

déciller (comme cil)

décrescendo, des décrescendos

dentelière (et prunelier)

dictat, des dictats

diésel

diner, dinette

douçâtre

dument

E

empiéter, -iètera, -iètement

encas

encognure

ensorcèle, ensorcèlement

entredeux (s'entraîner...)

errata, des erratas

espionite (réunionite...)

essuie-main, des essuie-mains

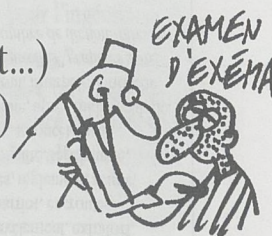
et cetera

évènement (abrègement...)

exéma (comme examen)

extra, des extras

extrafort (extrafin...)



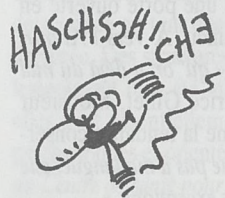
F

facsimilé, des facsimilés
faitout, des faitouts
fayoter (marmoter...)
flute (flutiste)
frais, fraîche, fraîcheur
froufrou, des froufrous



G

golden, des goldens
gout (gouter, ragout)
grigri, des grigris
guilde



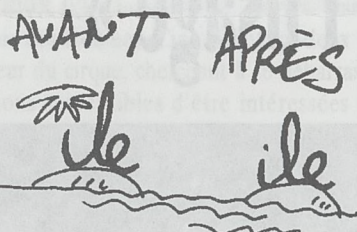
H

hachich
hautecontre (contriste)
holdup, des holdups
homéopathie, -ique
hydroélectrique



I

ile (presqu'île)
imbécilité (comme imbécile)
imprésario, des imprésarios
infrason (infrasonore...)
innommé, ée (comme nommer)
interpeler, -pèle, -pèlera



J

joailler, ère (quincailler, ère...)

L

levreau (comme lapereau)
linoléum, des linoléums
lunetier, etière (raquetier...)



M

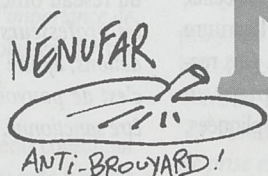
macroéconomie
maitre, esse (maitrise...)
malintentionné, ée



mangetout, des mangetouts
maraicher, ère
martèlement
match, des matchs
média, des médias
memento, des mementos
mémoire, des mémoires
millefeuille, des millefeuilles
millepatte, des millepattes



minimum, des minimums
morceler, -èle, -èlement
mure, n. et adj. féminins



nénufar (mot arabo-persan)



O

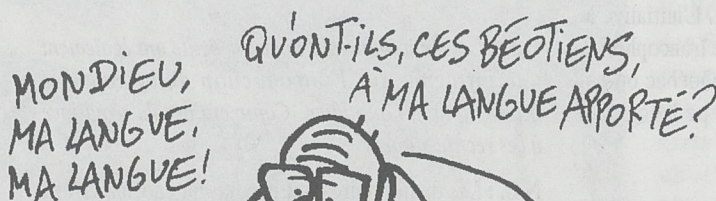
ognon (ign archaïsme pour gn)
oligoélément
ouillère
ouvre-boîte, des ouvre-boîtes

P

pagaille
paraître (disparaître...)
persiffler (comme siffler)
pipeline
pique-nique (pique-niquer...)
plait (déplait...)
plateforme
porte-cigare, des porte-cigares
potpourri
presse-citron, des presse-citrons
pullover, des pullovers

quotepart, des quoteparts

Q



R

radioactivité (radiojournal...)
ramasse-miette, des ramasse-miettes
ravioli, des raviolis
référendum, des référendums
réfréner, -ènera, -ènement
règlement (règlementer...)
relai (relayer, comme balai, délai...)
renouveler, -èle, -èlement
révoluer
ruisseler, -èle, -èlement



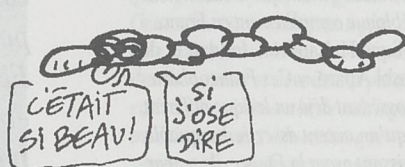
S

saccharine (et dérivés)
sagefemme, des sagefemmes
sandwich, des sandwiches
saquer (anc. sacquer)
saufconduit, des saufconduits
scénario, des scénarios
sécher, sécherai, sécheresse
serpillère

serre-joint, des serre-joints
solo, des solos
sottie (comme sottise)
soul, soule (soulerie...)
superman, des supermans
sure (surement, sureté...)



Toenia → ténia



T

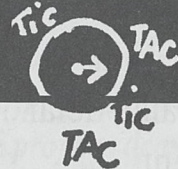
taille-crayon, des taille-crayons
tamtam, des tamtams
teeshirt, des teeshirts
ténia
terreplein, des terrepleins
thermoélectrique
tirebouchon (tirebouchonner...)
tournedos
trainer (entraîner...)
traître (trahison, trahissement...)

U

ultracourt (ultrafin...)

V

vadémécum, des vadémécums
ventail (comme vent)
voute (envouter...)

15 jours
15 secondes

La réforme en chiffres

Pour un prochain ouvrage, Nina Catach [voyez notre interview ci-contre] a effectué divers relevés auprès des principaux dictionnaires de langue française, afin d'y répertorier les mots rectifiés déjà introduits. En comparant ces relevés avec différentes listes contenant les rectifications acceptées par l'Académie, les résultats sont les suivants. Parmi les 800 mots de l'abrégi du Vademécum belge (liste des huit-cents mots les plus fréquents, publiée par l'association Aparo), 700 sont déjà enregistrés dans les dictionnaires sous leur nouvelle orthographe (87,5 %). Parmi les 200 mots de l'afiche Airoé [voir pages 6 et 7], 168 sont déjà enregistrés (84 %). Parmi les 2040 mots des Listes Nathan (lexique orthographique établi à la demande de l'Académie française), 1638 sont déjà enregistrés (80,3 %).

Le monde francophone

Au-delà de nos frontières, le monde francophone est bien sûr concerné par ces recommandations de l'orthographe. En Suisse, une "délégation à la langue française" a été créée et a informé de manière active les enseignants. Organisme consultatif pour le politique, elle s'occupe, entre autres, de tous les problèmes orthographiques.

Au Québec et en francophonie africaine, le principe est également accepté. L'attente est toutefois de mise. « Ils sont prêts à appliquer les recommandations, mais ne prendront pas d'initiative avant que la situation ne se débloque complètement en France » explique H. Landroit, fondateur de l'asbl Aparo. « Ces Francophones possèdent déjà un lexique différent, ainsi qu'un accent assez remarquable. En agissant avant la France, ils se marginaliseraient davantage. Et ça, ils ne le veulent pas. »

Et chez nos voisins ?

En Allemagne, une réforme vient d'être décidée. Dans les grandes lignes, elle concerne des mots d'origine étrangère, les mots composés, la majuscule, la virgule, la coupure des mots à la fin d'une ligne, etc. La dernière réforme importante du néerlandais est, quant à elle, entrée en vigueur aux Pays-Bas le 1^{er} août 1996 et en Flandre le 1^{er} septembre. Les modifications touchent principalement les mots d'origine étrangère, le "n" de liaison dans les mots composés et l'emploi du tiret et du tréma.

Quelques références

- CATACH N., *L'Orthographe en débat. Dossiers pour un changement. Lexique orthographique des mots touchés par les rectifications de l'orthographe française*, Paris, F. Nathan, 1991.
- GOOSSE A., *La "Nouvelle" Orthographe, exposé et commentaires*, Bruxelles, Duculot, 1991.
- MASSON M., *L'Orthographe, guide pratique de la réforme*, Paris, Seuil, 1991.
- *L'Essentiel de la nouvelle orthographe*, Bruxelles, publications Aparo, 1997.
Verser 50 FB au compte 000-0842075-18.

En attendant la France...

Si le ministère de l'Éducation nationale français bloque l'application effective de la nouvelle orthographe, la Belgique se démarque quelque peu en prenant différentes initiatives isolées. Mais la Communauté française, compétente en la matière, attend un geste de l'Hexagone.

Lancée en 1990, la dernière réforme de l'orthographe est encore peu connue du grand public. Les nouvelles règles, élaborées par un comité d'experts désignés par le Conseil supérieur de la langue française à Paris, visent avant tout à simplifier l'usage de la langue. Elles portent principalement sur les accents, le trait d'union, les pluriels, les anomalies de l'écriture et les mots d'emprunt de langues étrangères. Ces rectifications, bien que généralement acceptées en France [voir ci-dessous], sont toujours peu appliquées. Voyons ce qu'il en est en Belgique.

Politique de l'attentisme

« Nous sommes très déçus de la lenteur de l'évolution » regrette Henry Landroit, co-fondateur avec André Goosse de l'asbl Aparo*, qui a pour objet de promouvoir l'application des recommandations orthographiques. « Nous avons pensé que les choses allaient

bouger dans l'enseignement mais rien de vraiment concret ne se passe. » Aucune information ministérielle n'a été transmise aux enseignants. Ni Elio Di Rupo, ni Philippe Mahoux, ni Laurette Onkelinx, successivement en charge du ministère de l'Éducation, n'ont pris de dispositions claires pour faire connaître la réforme. Ceux-ci semblent avoir adopté la politique de l'attentisme par rapport à la France. « Nous avons eu de nombreux contacts avec des inspecteurs, des conseillers du Ministre, qui se sont montrés favorables, déclare André Goosse, mais il n'y a pas eu de directives officielles. »

Lenteur administrative ? Crainte d'un bouleversement trop important ? Volonté de ne pas se marginaliser ? Quelle que soit l'explication avancée, le fait est là : aucune information n'a été diffusée dans les écoles du réseau officiel. « Pourtant, nous voulons juste que les professeurs soient au courant de ces recommandations, ajoute H. Landroit. Notre seule revendication, c'est de pouvoir écrire en nouvelle orthographe sans être sanctionné. On ne demande que la tolérance. »

L'enseignement libre a, quant à lui, une ardeur d'avance sur son homologue officiel. Les enseignants ont reçu, au sortir de la réforme, des informations sur son contenu et les incitant à l'utiliser en classe. Mais son application, laissée libre à l'appréciation de chacun, est encore très sporadique. Le libre peut également se targuer de rédiger les programmes de français en nouvelle orthographe.

La presse renâcle

Si l'enseignement est le relais incontournable de la diffusion des nouvelles règles, la presse pourrait aussi s'avérer un vecteur non négligeable. Mais, pour l'heure, seuls quelques journalistes isolés mettent un point d'honneur à appliquer cette orthographe. « Chez nous, affirme Jean-Paul Colette, chef d'édition au journal *Le Soir*, aucune consigne n'a été donnée. » Paul Vaute, journaliste à *La Libre Belgique*, explique qu'il est difficile pour la presse de devancer l'usage. La rédaction de *La Meuse* est, semble-t-il, carrément hostile à la réforme car « celle-ci complique les choses et jette l'ambiguïté », déclare Bernard Gheur. Le rédacteur en chef laisse toutefois une porte ouverte en ne demandant qu'à être convaincu. À *Vers l'Avenir*, on explique, non sans humour, « qu'on a déjà du mal à appliquer l'ancienne ». Maurice Gillet, Monsieur grammaire de la maison, exprime la tendance conservatrice de sa rédaction : « Touche pas à ma langue, elle est belle dans ses difficultés et ses exceptions. »

Caroline Monin et Jean-Michel Poncin

* Aparo : Association pour l'application des recommandations orthographiques. André Goosse, auteur du *Boh Usage*, est président du Conseil international de la langue française et membre du Conseil supérieur de la langue française de Bruxelles et de Paris. À ce titre, il a participé à l'élaboration des recommandations orthographiques.

« Le temps est le maître de l'usage »

Directeur de recherche au CNRS et présidente de l'association française Airoé*, Nina Catach est une figure incontournable de la nouvelle orthographe. De passage à Liège à l'occasion du colloque "À qui appartient la ponctuation ?" organisé par l'ULg et le FNRS, elle nous a expliqué le pourquoi et le comment des rectifications qui touchent la langue de Voltaire.

Le Quinzième Jour : Ces rectifications de l'orthographe ne se sont pas faites en un jour. À quand remontent-elles et qui en est l'instigateur ?

Nina Catach : L'association Airoé est à l'origine de la réforme. Elle a entrepris les premières discussions en 1983 et a lancé un manifeste trois ans plus tard. Les rectifications, élaborées en collaboration avec des experts, ont été promulguées par le Conseil supérieur de la langue française et l'Académie. Dans le premier tome de la neuvième édition de son Dictionnaire, qu'elle a publié en 1992, l'Académie a intégré la plupart des rectifications, et elle continue à le faire dans les fascicules suivants [ndlr. neuf fascicules parus]. Les deux graphies, l'ancienne et la nouvelle, sont maintenant présentes dans son Dictionnaire, soit dans le texte, soit dans des listes à part. L'initiative a été approuvée par l'ensemble du monde francophone, que ce soit en Belgique, en Suisse, au Québec ou en Afrique, avec un début d'application pédagogique dans les deux premiers pays.

Q.J. : Pourtant, la réforme ne parvient pas à s'imposer concrètement. Quelles sont les difficultés de sa mise en place ?

N.C. : Tout dépend des enseignants à l'heure actuelle. Ce sont eux qui font passer le savoir d'une génération à l'autre. Il faut qu'ils sortent de leur attentisme. Ils sont en général d'accord, mais manquent de courage. La norme pèse terriblement. En France, le ministère



Photo Sylviane JANVIER

Nina Catach lance un appel aux journalistes de la presse écrite pour qu'ils rédigent en nouvelle orthographe et publient la liste des rectifications.

de l'Éducation nationale ne prend aucune initiative. Dès que le "Rapport sur les rectifications de l'orthographe" a été publié au Journal officiel, le 6 décembre 1990, des écrivains et des journalistes ont pris position contre la réforme. Ils ont même créé une association - "Pour la défense du français" - et ont fait campagne contre l'Académie. Il est en outre capital que les informaticiens bougent également. Ils devraient entrer les rectifications dans leurs correcteurs.

Q.J. : Les dictionnaires et la presse écrite ont également une influence sur l'introduction de la nouvelle orthographe au quotidien. Comment ont-ils réagi face à ces rectifications ?

N.C. : Les dictionnaires ont produit un énorme effort. Ils ont déjà introduit la plupart des mots nouveaux, en général sous forme de variantes. Les chiffres [ndlr. voir ci-contre] sont éloquentes. En s'y référant, on peut dire que la réforme a réussi ou, du moins, qu'elle doit réussir, puisque les dictionnaires ont enregistré ces mots et que chacun s'y réfère. La presse entre également dans l'usage, mais de manière beaucoup plus discrète.

Q.J. : Pour l'instant, l'Académie accepte toujours les deux orthographe. Mais il faudra bien que cela change ?

N.C. : Bien sûr. L'Académie attend que l'usage soit définitif puis, à la prochaine édition de son Dictionnaire, elle ne mentionnera plus, si c'est le cas, que la nouvelle graphie. Elle agit toujours ainsi. Le temps est le maître de l'usage. Il faut introduire les nouveautés petit à petit, sans les imposer tout de suite.

Q.J. : En définitive, quelles sont les raisons de cette réforme ?

N.C. : Il s'agit d'une transformation historique naturelle attendue depuis longtemps, utile pour démocratiser l'écriture. C'est plus un soulagement de la mémoire qu'un véritable changement. Le but est de réduire le poids énorme des exceptions. Elle répond aussi à trois défis majeurs de notre temps : l'éducation, l'informatique (le défi du XXI^e siècle) et enfin, la place du français en Europe, place qu'il faut défendre en restant dynamique.

Propos recueillis par Jean-Michel Poncin

* Airoé : Association pour l'information et la recherche sur les orthographe et les systèmes d'écriture.



Un Centre de santé pour ados au CHU

Installé aux polycliniques universitaires L. Brull, le Centre de santé de l'adolescent est en activité depuis le 17 février dernier. Son ouverture représente une véritable avancée vers une meilleure prise en charge des pathologies des adolescents et, par la même occasion, vers une reconnaissance de la place de l'adolescent dans notre société.

Si aux États-Unis la médecine de l'adolescent est depuis de nombreuses années une spécialité pédiatrique développée en tant que telle, en Europe elle reste peu explorée. Des structures de soins spécifiques pour adolescents ont bien été mises sur pied en Belgique, mais elles sont essentiellement centrées sur les affections psychiatriques et orientées vers l'hospitalisation. « *L'idée du Centre de santé pour adolescents est de réconcilier les aspects médicaux et psychologiques dans une vision globale de l'individu et sur une base ambulatoire* », explique le professeur J.P. Bourguignon (médecine de l'adolescent).

Sous la coordination de ce dernier, qui assure les consultations générales, divers services du CHU collaborent au projet (Dermatologie, Endocrino-diabétologie, Gastro-entérologie, Gynécologie, Médecine physique, Nutrition, Pneumo-allergologie, Psychologie médicale), ainsi que d'autres services attachés à l'ULg

parmi lesquels le service de Psychologie de la délinquance et du développement psychosocial (faculté de Psychologie) et le service de Santé au travail et d'éducation pour la santé (École de santé publique). Le Centre se propose de prendre en charge les adolescents et leurs diverses pathologies dans un environnement adapté et accessible.

Bouleversements physiques et psychiques

L'adolescence est marquée par des bouleversements physiques et psychiques. Les remises en question qu'amènent ces modifications rendent l'adolescent particulièrement sensible à tout ce qui va créer une rupture entre son vécu somatique et psychique. Les situations pathogènes et les manifestations pathologiques chez l'adolescent ne sont pas assimilables à celles de l'enfant ou de l'adulte. « *D'où l'importance de respecter l'intégrité et la spécificité de l'adolescent dans la prise en charge* », insiste J.P. Bourguignon.

Selon celui-ci, bon nombre d'adolescents consultent sans vraiment savoir ce qui les amène ou sans pouvoir exprimer leur demande. « *L'adolescent, au même titre que l'enfant, est une personne à part entière qui a besoin d'être reconnu en tant que telle, avec ses besoins et ses limites mais surtout avec ses potentialités et ses richesses*, soutient J.P. Bourguignon. *La demande n'est de fait exprimable que quand celle-ci et l'adolescent qu'elle cache peuvent être reconnus. Nos adolescents éprouvent souvent beaucoup de difficultés à prendre conscience de leurs possibilités. Une manière de permettre à des adolescents*

malades d'assumer les limites et les contraintes auxquelles ils font face, c'est de les encadrer dans la découverte de leurs moyens. Ce projet qui est au cœur de notre centre peut être en définitive un projet de société. »

Collaboration avec un psychologue

Les adolescents sont reçus sur rendez-vous donné à leur demande, à celle d'un parent ou du médecin de famille. S'il n'est pas directement dirigé vers un spécialiste, le jeune est pris en charge par le médecin d'adolescent qui établit les modalités du suivi en collaboration avec un psychologue. L'interaction avec les parents est prise en compte tout en respectant la confidentialité des entretiens avec l'adolescent. Le médecin de famille est tenu informé et associé au suivi.

Une prise en charge pédagogique peut être proposée en relation avec le motif de consultation ou les objectifs poursuivis en matière de prévention. « *Nous voudrions dépasser le curatif*, affirme J.P. Bourguignon, *car nous pensons que toute démarche de prise en charge de petits problèmes constitue en soi une prévention de problèmes plus graves et plus lourds. Et l'éducation à la santé, qui fait partie intégrante de nos objectifs, va bien dans ce sens.* » Une subvention a été accordée par la Communauté française pour couvrir une activité de recherche sur ce sujet.

Catherine Eeckhout

Centre de santé de l'adolescent, polycliniques universitaires L. Brull, quai G. Kurth 45 - 4020 Liège, tél. 04/341.85.11.

Adèle fait de vieux os - Janvier 1932, Anvers. Dans la nuit du 12 au 13, le cirque Sarrasani est la proie des flammes. Cinq des vingt-deux éléphants succombent à leurs brûlures. Le directeur du cirque, cherchant à se débarrasser des carcasses, téléphone à toutes les institutions susceptibles d'être intéressées par un des pachydermes. Le professeur Damas, directeur du musée de Zoologie, saute sur cette occasion pour compléter les collections de l'ULg. Accompagné de son assistant, il loue un camion de trois tonnes et part chercher un des animaux décédés. L'élue se prénomme Adèle, une éléphante d'Asie d'environ trente ans. Son arrivée à Liège est le sujet de nombreuses anecdotes. Le retour aurait ainsi été émaillé de plusieurs arrêts pour permettre de rattraper la trompe tombant continuellement du camion trop petit.

Après l'équarrissage à l'abattoir, le squelette décharné est déposé, enfoui dans du sable, dans une fosse creusée dans un coin du jardin de l'institut de Zoologie (voir notre photo). L'achèvement du nettoyage des os est ainsi laissé aux bons soins des insectes, selon une pratique communément employée (notamment, au siècle passé, pour la baleine du musée qui fut non pas enterrée, mais recouverte de fumier). Quelques mois plus tard, le squelette est déterré et monté pour trouver sa place au Musée. Un de nos témoins, M. Barlet, à l'époque doctorant en zoologie, raconte que les insectes trouvés lors de l'exhumation étaient plus gros que la normale. Sans doute parce qu'ils avaient mangé de l'éléphant !

C.E.

Le musée de Zoologie, quai Van Beneden 22, est ouvert tous les jours. Horaire et tarifs au 04/366.50.00.



En présence du ministre de l'enseignement supérieur William Ancion, dont c'était, en cette qualité, la première visite officielle à l'ULg, les autorités académiques ont procédé, le vendredi 18 avril, à l'inauguration au Sart Tilman des bâtiments qui abriteront dès la prochaine rentrée l'institut de Mathématique (fac. des Sciences). Relié à l'institut Montefiore (fac. des Sciences appliquées) par une passerelle facilitant les flux et symbolisant les synergies scientifiques entre mathématiciens, informaticiens et électriciens, ce bâtiment de 4800 m², conçu par l'architecte J.-D. Maquet, préfigure à l'horizon 2000 le transfert au Sart Tilman, dans la zone avoisinante, d'une partie imposante des bureaux et laboratoires de la faculté des Sciences appliquées encore situés au Val Benoît.

On nous écrit

Suite à l'article publié dans le n° 55 du *Quinzième Jour* annonçant la création d'un cercle d'étudiants burundais à l'Université "Un cercle pour oublier les machettes", les responsables de ce cercle ont estimé que la philosophie de leur initiative n'avait pas été suffisamment expliquée. Ils nous ont fait parvenir cette mise au point :

Le CEBU est le nouveau cercle des étudiants burundais de l'ULg. Le Burundi, c'est ce pays de l'Afrique qui connaît depuis quelques années une guerre inter-ethnique effroyable. Hutus et Tutsis se livrent à un conflit sans répit. Et pourtant les Burundais, toutes ethnies confondues, ont la même culture, parlent la même langue et partagent les mêmes rites et coutumes. À défaut d'oublier les exactions et les violences gravées à jamais dans la conscience collective de notre pays, nous voulons mener des actions positives : nous (re)connaître, dissiper les malentendus, expier la haine, reconstruire... le Burundi.

Où, car le CEBU pense que le Burundi mérite d'être reconstruit et découvert sous son vrai visage. C'est un beau pays qui baigne dans l'eau, source de vie : il abrite la source la plus méridionale du Nil et est longé par le lac Tanganyika, deuxième lac le plus profond du monde. La dimension de notre culture est on ne peut plus vaste, car elle foisonne de danses, de chants.

Nous envisageons la projection d'une série burundaise appelée "Ninde ?" qui signifie en français "Qui est-ce ?". Cette série est intéressante à plus d'un titre. Elle retrace la vie quotidienne des Burundais et dévoile des pans entiers des cérémonies de mariage traditionnel, de l'éducation que reçoivent les adolescents et surtout la foi que les paysans burundais nourrissent pour l'agriculture et l'élevage. Un travelling vous permettra de découvrir la manière dont les sages rendent justice sur les hauteurs paisibles des collines.

Le CEBU n'est pas une tour d'ivoire. C'est pour cela que les idées nous en avons, du soutien il nous en faut aussi.

Lydia Ngaruko, Ladislas Remezo et
Frédéric Bizimana
(tél. 04/342.81.13)

Folklores wallon et burundais

Une spectacle inhabituel sera présenté au 104, rue Saint-Gilles, le samedi 10 mai (20h) : deux groupes folkloriques, l'un wallon, "Les Djoyeux Potcheus", l'autre burundais, le groupe des tambourinaires Hiba, présentent "Jouons et dansons sur nos collines et dans nos Ardennes". Les organisateurs promettent un "spectacle interactif et un cocktail culturel aux saveurs inoubliables".

Renseignements et réservations :
J. Beckers, tél. 04/336.41.55 (après 18h30) ou 04/366.36.33.

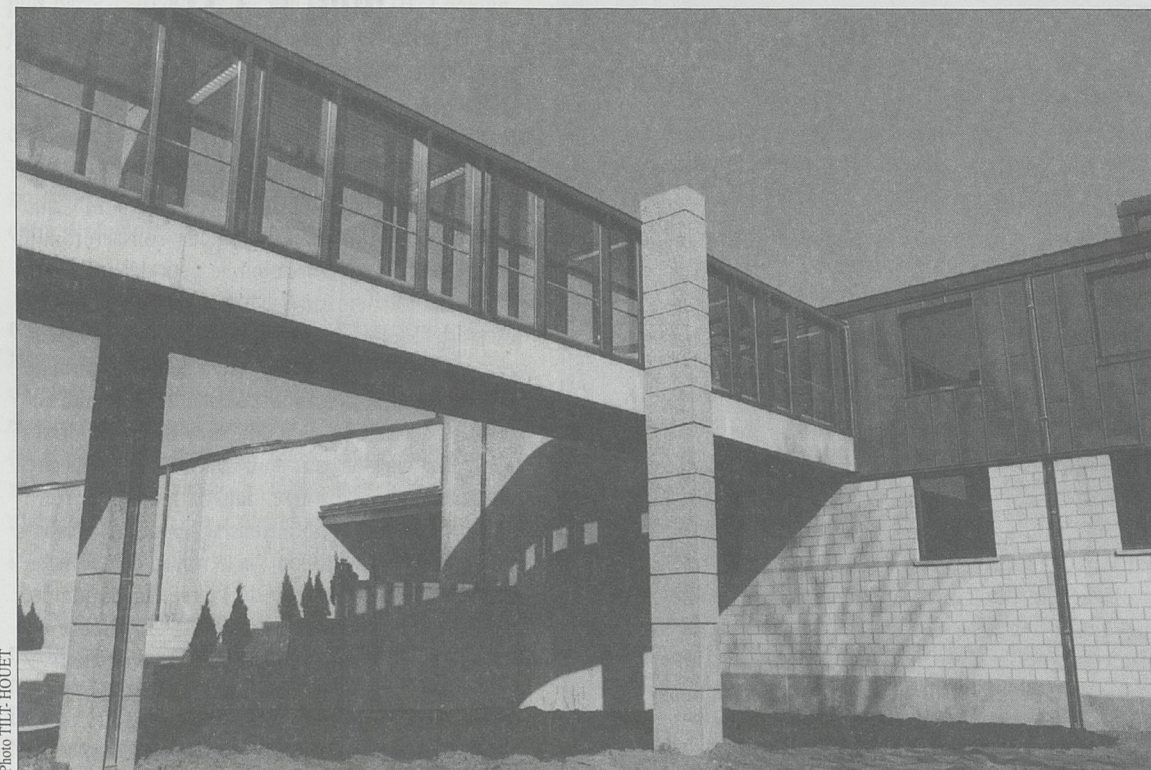


Photo TILF-HOUJET



Échec à l'échec

Marcel Crahay, professeur de pédagogie à l'ULg, réagissant au décret de la Communauté française sur les missions de l'école :

Aujourd'hui, nous avons assez d'arguments d'ordre scientifique pour affirmer que les pratiques d'évaluation des enseignants constituent un élément-clé dans la lutte contre l'échec scolaire (La Wallonie, 18/4)

Problème religieux

André Malraux n'a jamais dit que "Le prochain siècle sera religieux ou ne sera pas", écrit François Perin, professeur émérite de notre Université, dans la rubrique *Idées du Vif-L'Express* (18/4). La source probable de la confusion ? Un article paru en mars 1955 dans un périodique aujourd'hui disparu (*Preuves*) où Malraux expliquait : **Le problème capital de la fin du siècle sera le problème religieux - sous une forme aussi différente de celle que nous connaissons, que le christianisme le fut des religions antiques (...)**. Et François Perin de commenter avec sa verve habituelle : *On comprend bien que les chrétiens, surtout catholiques, préfèrent la "tradition orale", qui permet une récupération rassurante. Cela ne peut les réjouir de s'entendre dire que le christianisme est aussi mortel que toutes les civilisations religieuses, même plusieurs fois millénaires..*



Ranger le Che

Serge Kubla, chef de groupe PRL au parlement wallon, à l'occasion de la présentation du volet wallon du programme du parti libéral - où l'on insiste tout particulièrement sur le rôle des universités et de la recherche/développement : *Le coup de poing à Alain Zenner* (ndlr. : président du collège des curateurs des Forges de Clabecq), *très médiatisé, a nui énormément à l'image de la Wallonie. Le syndicalisme de combat est dépassé. La résurgence du noyau dur du PTB nous ancre dans le XIX^e siècle. Le communisme a échoué ; il faut ranger les portraits de Che Guevara* (*Le Soir*, 19-20/4).

Bouquinerie

Romans, livres d'art, biographies, aventure, livres de poche, antiquariat, etc. : une grande bouquinerie se tiendra du 25 au 18 avril, de 9h à 19h, à l'institut de Chimie (Val Benoît, rue E. Solvay), au profit des activités des bibliothèques de la Croix-Rouge de Belgique.

Publicités : le nec du TEC !

Des bus déguisés aux couleurs de Coca-Cola, du Loto, d'Amnesty International ou même de... l'ULg circulent dans nos rues. Leur habillage intégral, parfois particulièrement esthétique, ne passe pas inaperçu. Sont-ils en passe de devenir le support publicitaire de l'an 2000 ?

Une télé dans un bus ? L'initiative, purement publicitaire, a surpris plus d'un utilisateur des transports en commun liégeois. C'est la firme Martini qui est à l'origine de cette nouvelle stratégie commerciale : des spots sont diffusés en boucle sur un téléviseur spécialement étudié pour résister aux vibrations et suspendu à l'avant d'un bus du TEC. Ce bus a circulé à l'essai en février et mars derniers, recueillant l'approbation des chauffeurs et voyageurs. Cette expérience devrait donc bientôt se poursuivre par un habillage total du véhicule, sur le modèle des bus entièrement décorés aux couleurs d'une firme ou d'un produit et qui font désormais partie intégrante du paysage routier belge.

Une pub qui roule

Après une première expérience concluante à Bruxelles, ce type d'affichage s'est étendu au reste du pays. Les premiers habillages de bus ont commencé à Liège il y a huit ans. Actuellement, une quinzaine d'entre eux sillonnent les rues de la Cité ardente et ses environs. Comme les autres transports publics, tels le tram et le métro, ils représentent un support idéal pour les annonceurs. En effet, ces "médiats qui bougent et vont à la rencontre des gens" offrent de multiples possibilités d'affichage, pour un prix très raisonnable.

À Liège, le cout d'un bus habillé s'élève à 66 000 FB pour une durée d'un mois et à 169 000 FB pour un trimestre. Somme à laquelle il faut ajouter les couts de production et de collage, qui varient respectivement de 80 000 à 400 000 FB et de 30 000 à



Deux poubelles, dont le couvercle possède un système d'écrasement des boîtes vides, ont également été installées à l'intérieur du bus Coca-Cola : consommation rime avec recyclage...

60 000 FB, selon la longueur du bus et la qualité du vinyl utilisé. Mais, en comparaison avec les autres médias, les tarifs proposés sont plutôt économiques : à titre indicatif, une seule insertion d'une page dans le journal *Le Soir* coûte 750 000 FB, pour environ 550 000 lecteurs. Si vous désirez vous afficher sur les bus mais que vous ne possédez pas le capital nécessaire pour un habillage intégral, il vous reste toujours d'autres options, telle que l'affiche "dessus de fenêtre" à 1600 FB/pièce par mois...

En Belgique, la société de régies publicitaires Holding Média Transport (HMT) gère l'affichage

dans les transports publics via son département Métrabus. Sa filiale régionale Liège Média Transport (LMT) vend aux annonceurs les emplacements disponibles sur les bus TEC Liège-Verviers. Deux types de campagnes s'offrent au client : soit un affichage diversifié sur les flancs du véhicule, soit un habillage complet, avec possibilité de distribution de produits. Une fois le *layout* réalisé par LMT en collaboration avec le client, il est soumis à la direction du TEC qui vérifie si le projet est techniquement réalisable.

Bus Coca-Cola : 70 heures de travail

Le collage s'effectue alors au dépôt de Robermont. Robert Toup, le colleur attiré de la région Liège-Verviers, reçoit la maquette définitive ainsi que le matériel, des bandes adhésives dont la colle à faible pouvoir adhérent facilite le décollage. Avec l'aide de son assistant, il suit avec exactitude les schémas qui lui sont transmis. L'habillage d'un bus demande entre dix et trente heures de travail, selon le degré de difficulté. Le décollage, par contre, ne dure qu'une petite heure.

De toutes les œuvres de R. Toup (entre 120 et 150), celles dont il est le plus fier sont sans conteste les bus "Coca-Cola". Le premier, réalisé en 1990, a roulé durant environ quatre ans. Le deuxième, qui a nécessité 70 heures de collage, a été inauguré le 1^{er} mars dernier et circulera jusqu'en avril 1998. Un distributeur de canettes, vendues au prix de 25 FB, a été installé à l'intérieur du véhicule. « *Il a fallu enlever deux sièges doubles, soit quatre places, et rajouter un groupe électrogène de 220 volts sous le plancher, à l'arrière du véhicule* », explique Marc Léonard, chef de service des Services techniques du TEC Liège-Verviers. « *Nous avons également remplacé le revêtement des sièges et repeint les pare-chocs ainsi que les roues, afin de donner un aspect général neuf.* » La firme Coca-Cola a demandé qu'il suive l'itinéraire du 48, du moins en période scolaire, afin de toucher son public cible : les étudiants.

Isabelle Leplat et Jean-Michel Poncin



Est-ce bien droit ?

Quel CPAS pour bénéficier d'une aide ?

En Belgique, chaque commune propose les services d'un centre public d'aide sociale (CPAS) à toute personne qui n'a pas les moyens de mener une existence conforme à la dignité humaine. L'aide offerte se divise en deux types : le minimex (minimum des moyens d'existence) ou l'aide sociale ordinaire, qui se présente sous diverses formes, selon les besoins de la personne.

À quel CPAS faut-il s'adresser pour solliciter un appui ? La loi ne précise pas que l'inscription aux registres de la population et des étrangers (la domiciliation) est une condition requise. L'aide doit être accordée par le CPAS de la commune où le demandeur réside de manière habituelle et effective.

Qu'en est-il pour les étudiants qui vivent en kot mais qui sont domiciliés chez leurs parents ? S'ils sollicitent le soutien d'un CPAS, leur situation sera diversement appréciée. Selon de récentes décisions de justice, il semble que le jeune qui retourne fréquemment dans sa famille est considéré comme résidant chez ses parents. En conséquence, c'est le CPAS de la commune des parents qui est compétent. Par contre, si l'étudiant n'a plus de contact réguliers avec sa famille ou manifeste l'intention de s'installer de manière permanente dans la ville de ses études, certains juges ont estimé que ce lieu devait être considéré comme sa "résidence habituelle". Il reste cependant que chaque situation est examinée au cas par cas, selon les circonstances.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Centre J au 04/223.00.00 ou le numéro officiel 070/233.444.

Un 30 avril festif pour le CHU

Une journée de gala clôturera les festivités entamées au début de cette année dans le cadre du dixième anniversaire du CHU, ce mercredi 30 avril. De 6h30 à 9h, la RTBF diffusera en direct depuis le restaurant du CHU l'émission "Liège-Matin", que Pierre Collard-Bovy et Daniel Petry consacreront à l'évènement. À cette occasion, le petit-déjeuner sera offert aux participants (il n'est pas nécessaire de réserver). "Liège-Soir", présenté par Philippe Longtain, sera également transmis en direct depuis la terrasse de la cafétéria. Une séance académique se tiendra ensuite, à 17h, dans les amphithéâtres Bacq et Florkin, suivie d'un cocktail puis d'un concert de l'Orchestre philharmonique de Liège, dans la grande verrière (20h30). Ce concert* sera transmis en direct dans les chambres d'hospitalisation, via le réseau de télévision interne. Sous la direction de Pierre Bartholomée, l'OPL interprétera un extrait de l'Ouverture de Parsifal, de R. Wagner, ainsi que la Symphonie n° 9 en mi mineur du "Nouveau Monde", de A. Dvorak.

* La séance académique et le concert de l'OPL seront accessibles uniquement sur invitation.



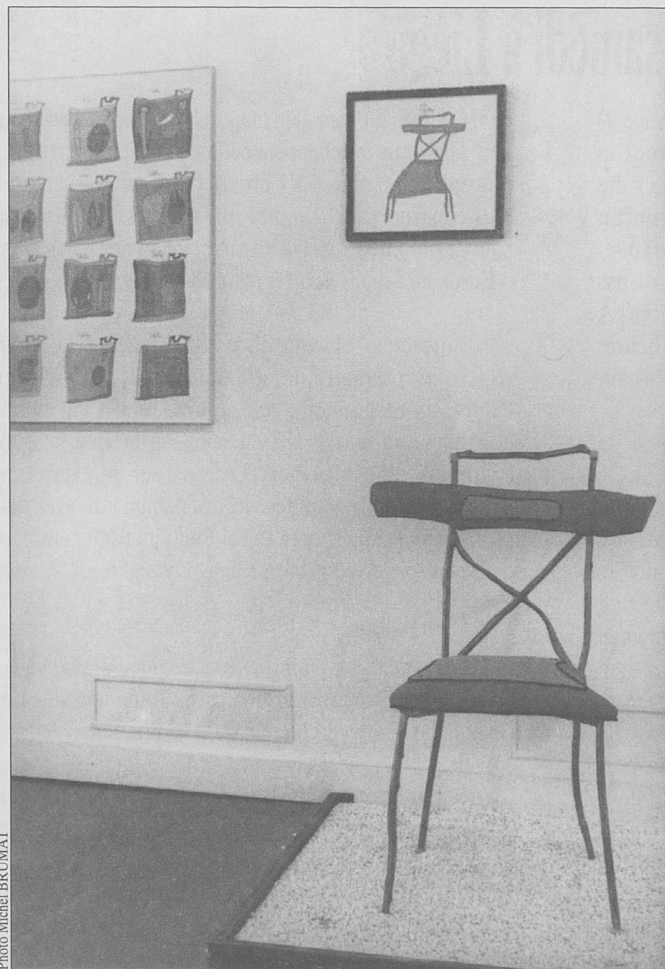
S.O.S. du CREAHM : message reçu 5 sur 5 ?

En novembre 96, le CREAHM lançait un appel au public pour tenter de combler un trou de cinq millions de francs. Alors qu'un bilan général sera fait le 16 mai, nous avons voulu connaître les premières estimations de la campagne "Sauvons le CREAHM".

On ne présente plus le CREAHM : cela fera bientôt vingt ans que ce centre de "créativité et handicap mental" multiplie les initiatives heureuses. Le but est aujourd'hui bien connu : valoriser les personnes handicapées par le biais de la création plutôt que jouer un rôle thérapeutique en tant que tel. L'association s'efforce de donner la parole à des artistes "différents" qui s'expriment à travers le théâtre, la peinture ou la musique; elle proclame le droit à la culture et à la propriété artistique pour les handicapés mentaux. Parallèlement aux ateliers de création, se développe la structure de diffusion : le Centre d'art différencié. Ce CAD abrite une exposition permanente, des rétrospectives, un centre de documentation, des séminaires...

Une dette à effacer

La vie du CREAHM serait bien rose s'il n'y avait l'épineux problème des finances. Administrativement assimilée à une "expérience pilote", l'association est victime de son caractère novateur. Culturelle par ses activités, sociale par son projet de reconnaissance de la personne handicapée, elle est difficile à classer. Selon la Communauté française, le CREAHM est un organisme à vocation sociale tandis que la Région wallonne la qualifie d'institution culturelle. Les deux instances politiques continuent à se renvoyer la balle, apportant une aide financière non négligeable, mais insuffisante. Ces subsides réguliers ne couvrent qu'un tiers des charges, qui s'élèvent à quelque quinze millions par an.



Estelle Albertini/Pierre Portier, les dessins de l'une inspirant les meubles de l'autre; le CREAHM comme terre d'écoute... subira-t-il une surdité de fait ?

Aujourd'hui, le CREAHM doit faire face à un passif de cinq millions de francs : ne recevant pas les subsides rapidement, il a dû emprunter à plusieurs reprises et doit maintenant rembourser les intérêts. Pour sortir définitivement du rouge, les membres de l'association ont imaginé l'opération "Sauvons le CREAHM", lancée en novembre 1996 : appel aux dons, vente d'œuvres (au seul profit, en cette occurrence, du CREAHM) et de reproductions, projection du *Huitième Jour* suivie d'un gala... Grâce à ces

rentrées, le CREAHM espérait se remettre à flot. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Générosité du public

« Nous avons été très touchés par l'aide du public. On s'est senti soutenu et cela nous a fait du bien », explique Geneviève Joubert, coordinatrice du projet. Selon les estimations du 28 février, les dons du grand public avoisinaient le million de francs. La vente des œuvres léguées par les artistes a rapporté 250 000 FB, tandis que les recettes de la soirée du *Huitième Jour*, additionnées à celles des cartes postales, dépassent les 275 000 FB. Les pouvoirs publics ont su aussi se montrer généreux, contribuant au succès de l'opération par l'achat d'œuvres.

Au total, c'est plus de trois millions qui ont été récoltés... Il manque donc toujours deux millions pour rétablir l'équilibre financier du centre. L'appel aux dons reste toujours d'actualité ainsi que la recherche de sponsors privés.

Si la collecte d'argent était une priorité ces derniers mois, les activités habituelles du CREAHM n'ont pas cessé pour autant. Est ainsi programmée, pour la mi-mai, une exposition collective internationale sur le thème des "Fous rires de la Joconde". Actuellement, le CAD propose une surprenante exposition où les tableaux colorés d'une peintre handicapée mentale font face à leur traduction en 3-D, fidèlement réalisée par un sculpteur-ébéniste. Passez-y faire un tour : surprise et émerveillement sont au rendez-vous. De plus, malgré la précarité de la situation, l'entrée reste gratuite...

Caroline Monin

Estelle Albertini et Pierre Portier, "Dessins et Mobilier", jusqu'au 7 mai au Centre d'art différencié, parc d'Avroy. Ouvert en semaine de 10h à 18h et le samedi de 14h à 18h.

Concours

Le 7^e art s'offre à vous

Cette quinzaine encore, deux films sont à l'affiche de notre concours. Dans le premier, Al Pacino fait partager sa passion intense pour William Shakespeare, et plus particulièrement pour son Richard III. *Looking for Richard* est une œuvre didactique qui présente des extraits de la pièce joués par des comédiens confirmés. Richard, duc de Gloucester, est interprété par un Pacino difforme, jaloux, cruel mais néanmoins séduisant. Il va conquérir le trône d'Angleterre à force de malversations. Ces fragments sont entrecoupés d'entretiens entre le réalisateur et des professionnels de la scène.

Dans *Les Palmes* de M. Schultz, Claude Pinoteau retrace le parcours exceptionnel de Marie (Isabelle Huppert) et Pierre Curie (Charles Berling). Ce dernier, professeur à l'École de physique et chimie, est surveillé dans l'ombre par son directeur, M. Schultz (Philippe Noiret). Désireux d'obtenir les palmes académiques pour son propre compte, il lui envoie une espionne, Marie Skedowska, jeune étudiante polonaise.

Nous vous offrons cinq places pour chaque film, à raison d'une place par personne et par film, si vous répondez à cette question : quelle héroïne de Flaubert Isabelle Huppert a-t-elle incarné au cinéma en 1991 ? Nous attendons vos appels le jeudi 31 avril 1997 de 11h à 12h au 04/366.44.16.

Dix bougies pour une mine d'or

Le Centre des paralittératures et du cinéma de Chaudfontaine vient de fêter son dixième anniversaire. Efficacement dirigé par son fondateur Jean-Marie Graitson et géré par une équipe dynamique, il n'a cessé de grandir au fil des ans, pour devenir aujourd'hui une référence incontournable en matière de littératures populaires et de cinéma.

Outre l'organisation annuelle de séminaires et colloques (le dernier en date était consacré au vampirisme), le Centre participe activement à la réalisation d'expositions produites par la Communauté française. Sa bibliothèque rassemble une documentation unique en son genre et constitue une véritable caverne d'Ali

Baba pour tous les passionnés de littérature (en général), de paralittérature, de bande dessinée et, surtout, de cinéma. Depuis 1987, plus de 10 000 étudiants et chercheurs l'ont visitée.

Alors que la renommée du Centre dépasse largement nos frontières, ses richesses restent encore insoupçonnées par une bonne part des étudiants liégeois. Une caverne dont l'accès ne requiert pourtant aucun "Sésame ouvre-toi"...

J.-M. P.

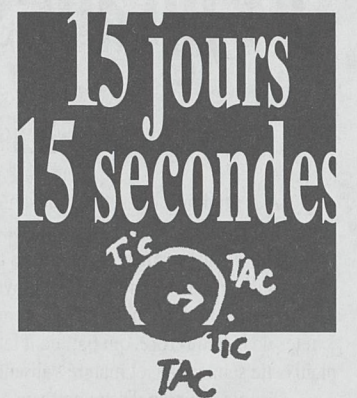
Renseignements : tél. 04/367.34.87.

Un certain regard sur Savitzkaya

Narcisse aux chiens, film de Marie André récemment projeté au Churchill en avant-première, annonçait comme sujet "Eugène Savitzkaya", poète liégeois. Le genre du film — destiné au petit écran — n'en est pas moins flou : ce n'est ni un reportage, ni un documentaire, ni un portrait, même s'il traite d'un écrivain. On pourrait parler de "collage biographique expérimental". Le jeu des différents intervenants dénonce celui des acteurs de fiction, et l'œuvre a une apparente vocation théâtrale : les scènes de rencontre entre Eugène et ses amis ne sont

pas interprétées comme si elles étaient vécues, mais visent à mettre en évidence le jeu même. Eugène Savitzkaya joue sans jouer son propre personnage. À l'instar des écrits de l'auteur liégeois, le film est poétique sans être lyrique. Cette fois, le protagoniste joue plus avec la sonorité des mots qu'avec leur signification — *Louise, oh, ma Louise, remets donc ta chemise quand souffle la bise*. Finalement, l'objet de l'œuvre pourrait être le processus d'écriture et la quête de son sens.

S.D.



Mille midis en musique

Le 27 mars dernier, 400 personnes assaillaient les gradins de la salle académique de l'ULg pour assister au millième "Concert de midi". Bel hommage du public pour une manifestation qui en est à sa quarante-huitième saison. L'événement a été dignement fêté puisque l'interprétation de Saint-Saëns par le Trio Grumiaux a recueilli tous les suffrages, rappel à l'appui. Et comme un anniversaire s'accompagne toujours d'un petit verre, les papilles gustatives ont été comblées par un cocktail, pimenté par l'ensemble Titanic qui a exécuté, à la mode des orchestres de salon, toute une série de morceaux choisis par le public. Valses, ragtimes et mélodies ont résonné jusqu'au milieu de l'après-midi.

Le concept "Concert de midi" nous vient d'Angleterre. Lors de la seconde guerre mondiale, Londres fut une des cibles privilégiées de l'offensive aérienne allemande. Les attaques ayant lieu durant la nuit, les Londoniens, le soir venu, restaient bouclés chez eux, supprimant du même coup tous les spectacles. Les artistes proposèrent alors d'avancer les concerts en salle... à midi ! Parmi eux, un Belge : Maurice Raskin. C'est à lui qu'on doit le rapatriement du concept en Belgique. À Liège, le premier concert de midi eut lieu en 1949.

L'asbl "Les Concerts de midi de la Ville de Liège" propose chaque année un peu plus de vingt-cinq "temps de midi musicaux". Le public, fidèle, est essentiellement composé d'étudiants de l'ULg et de pensionnés. Les amateurs de musique de chambre, qu'elle soit classique, romantique, baroque ou contemporaine, ont rendez-vous tous les jeudis à 12h40; la prochaine saison commencera le 18 septembre dans le cadre du Festival des "Nuits de Septembre".

Prix d'entrée : 100 ou 120 FB. Renseignements : Ph. Gilson, tél. 04/252.38.89.

Opthémus, quoi de neuf ?

Les heureux propriétaires de la Carte Opthémus pourront encore s'en mettre plein les yeux et les oreilles ce mois-ci. Au programme : *Le Paradis des chiens*, par la Compagnie du Grand-Guignol, au Théâtre de la Place, les 29, 30 avril et les 1, 2, 3, 4 mai à 20h15; *Spartacus*, ballet en quatre actes d'Aram Khatchaturian, à l'Opéra royal de Wallonie, les 3, 9, 10 mai à 20h et les 4 et 11 mai à 15h; et enfin, un *Concerto pour orgue* de Poulenc, les *Métaboles* de Dutilleul et la *Symphonie n°3* op. 78 de Saint-Saëns, par l'Orchestre national de Lille, au Conservatoire, le 2 mai à 20h.

Théâtre de la Place tél. 04/342.00.00; ORW, tél. 04/221.47.22; OPL, tél. 04/223.67.74.

C.E.

(dé)gradés

■ Satisfaction

Aux étudiants qui se sont présentés massivement aux urnes le 18 mars dernier afin d'élire leurs quatre représentants au Conseil d'administration de l'ULg [voyez aussi notre article en page 4]. Malgré les fêtes de la Saint-Toré, qui battaient leur plein cette semaine-là, et malgré l'absence de toute sanction disciplinaire en cas d'abstention, 70 % d'entre eux ont voté. Il serait d'ailleurs très intéressant de se pencher sur ce taux de participation absolument stable depuis vingt-cinq ans.



■ Balance

À l'édition 1997 du **Salon européen de l'étudiant**, qui a accueilli 52 000 visiteurs du 19 au 22 mars dernier dans le Palais des expositions de Bruxelles. Les organisateurs courent toujours après le succès de foule des premières années (122 000 entrées enregistrées en 1990). La cassure s'est opérée voici deux ans, suite aux grèves dans l'enseignement supérieur. La date un peu tardive du salon et la concurrence de nombreux salons régionaux auraient également un impact négatif sur la fréquentation.



■ Recalées

La **Générale de Banque**, poussée dernièrement à la faute par opportunisme commercial. Les citoyens les plus attentifs auront sans doute été frappés par la formule restrictive d'une campagne de marketing lancée par ladite banque et consistant à offrir un cadeau à tous les enfants accomplissant cette année leur communion catholique ou leur fête laïque. Et les autres, alors ? Les Juifs, les Arabes, les Protestants, les Agnostiques... ? Cette discrimination rampante, qu'il faut sans doute mettre sur le compte de la maladresse, a tout de même fait l'objet d'une plainte auprès du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Toutes les **firmes pharmaceutiques** ou phyto-pharmaceutiques qui aimeraient convaincre les étudiants en bloque qu'il suffit de se gaver de vitamines, de minéraux, d'oligo-éléments ou de ginseng pour améliorer sensiblement leur studieux ordinaire. Deux remarques à ce sujet : les spécialistes s'accordent pour dire qu'une alimentation équilibrée fournit tous les éléments nutritifs dont l'organisme a besoin. Et deuxièmement, aucune étude scientifique confirmée n'a encore pu établir que ce type de compléments nutritionnels entraînait un effet réel sur la concentration et la mémoire. À part peut-être un bon effet placebo.

Libertés ~~peu~~ académiques

On nous écrit



C'était le 15 mars de l'an (de disgrâce ?) 1997. J'étais, une fois encore, heureux et naïvement fier de montrer "ma" ville à des amis venus d'ailleurs. Tout s'annonçait plutôt bien, même si le perroquet-répondeur des services du Tourisme en Féronstrée n'était pas encore débranché dix minutes après l'heure annoncée. À dix heures onze, la ligne était occupée. Après dix heures treize, le signal d'appel, enfin obtenu, n'amenait plus aucune réponse. Silence obstiné sur la ligne.

À dix heures vingt-cinq, le service analogue de la Province, au boulevard de la Sauvenière, me répondait tout de suite, mais pour me donner des informations fausses. L'église Saint-Jean n'est pas ouverte de dix heures à midi. Je m'y présente peu après onze heures, pour m'entendre dire par la fille du sacristain (ou de la sacristine) que "sa maman n'est pas là et qu'elle ne peut pas nous ouvrir l'église", malgré l'aimable entremise du prêtre "missionnaire" italien et italophone, charmant au demeurant. Moins charmante, la donzelle, déjà largement majeure... Tant pis pour les bois gothiques, cités par André Malraux dans les *Voix du Silence* ! Nous n'y repasserons pas l'après-midi, "à seize heures, juste avant l'office", car nous ne disposons que d'une journée et il nous faudra être ailleurs.

Autre déconvenue au Val Saint-Lambert où nous arriverons peu après seize heures trente pour assister à la fabrication d'une pièce. Or, on ferme à 17h (et non à 18, comme me l'avait annoncé sans ambages le service provincial). Sans entendre que nos amis viennent de Nîmes, ne sont là que pour un jour, etc. – et sans aucune complaisance – les artisans et le contremaître font valoir l'impossibilité horaire. Il leur manquait cinq à dix minutes ! On croit rêver...

Enfin, nous allons au musée du parc de la Boverie (dit "Mamac") où j'avais annoncé quelques beaux Impressionnistes et d'autres agréables surprises. Heureusement, l'heure

Un samedi à Liège

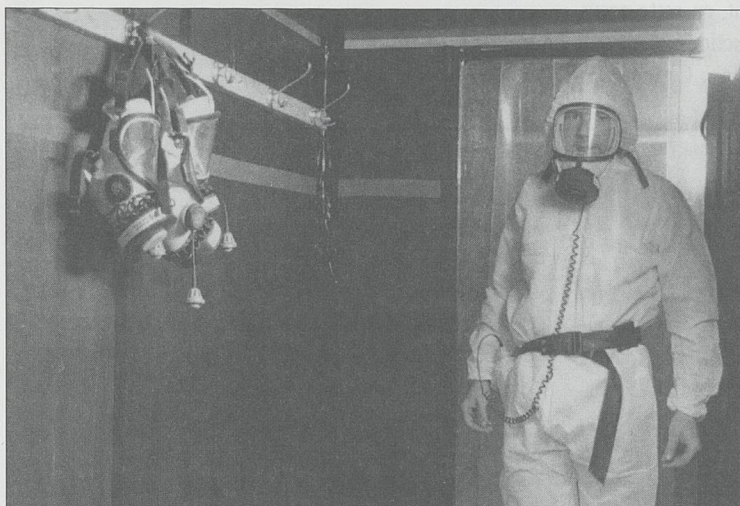
de fermeture est bien 18h, mais hélas, un nouvel accrochage, dont la logique m'échappera définitivement, avait réduit, sans prévenir, le nombre des Corot et des Boudin à la portion la plus congrue, sans compter que *le Picasso* – introuvable, l'aurait-on vendu ? – était en fait prêt à Paris et les *Masques* d'Ensor, au Japon, escortés paraît-il par l'un de nos édiles...

Entre-temps, j'avais dû m'entendre dire aussi que le triptyque reliquaire de la Sainte Croix était absent de l'église du même nom, "en prêt à Rome". Par bonheur, nous avons pu voir les *Fonts* à Saint-Barthélémy, mais fûmes contraints, après paiement, de traverser une exposition de croûtes pseudo-byzantines : icônes flambant neuves dans le plus pur style sulpicien. Or, j'ai toujours trouvé intolérable de devoir payer pour entrer dans une église, fût-ce pour y voir un chef-d'œuvre.

Finalement, c'est un peu écœuré que j'ai emmené mes amis achever la journée à Maastricht. Enfin une ville propre sans démolitions ni chantiers aberrants, sans excréments sur les trottoirs, ni clochards, ni mendiants, ni odeurs d'urine aux encoignures. Et j'ai pu ravalier ma colère et ma honte. Nos amis Hollandais ont un superbe musée, tout neuf, où il n'y a rien, ou presque, tandis que nous, Principautaires, avec nos beaux restes et nos collections dispersées aux quatre vents, nos façades lépreuses, ruinées ou abattues (vendues, parfois, pierre par pierre), que pouvons-nous encore espérer en voyant ce qu'est devenue Naples : paupérisme, brigandage (privé et public), total mépris de l'urbanisme et pourrissement vertical, ascensionnel, par l'une ou l'autre *Camorra* ?

Quand j'y pense, j'aimerais m'endormir pour me réveiller dans dix ans, par simple curiosité. Mais j'oubliais mon âge... et le soir de ce 15 mars, en tout cas, j'ai eu bien du mal à trouver le sommeil.

Pierre Somville
Professeur à la faculté de Philosophie et Lettres



Rencontre du troisième type à l'entrée de la Salle des professeurs, actuellement en chantier. Suite à la rupture d'une canalisation d'eau au deuxième étage, au mois de janvier dernier, l'amiante contenue dans le plafond s'était répandue sur le sol. La Société belge de maintenance industrielle (SBMI) a été chargée du dépoussiérage et de l'enlèvement de l'amiante toujours présente dans le plafond. Des travaux qui nécessitent un grand luxe de précautions : une cabine de douche a même été installée dans la pièce jouxtant la salle. Elle constitue un passage obligé pour les ouvriers sortant d'un environnement affecté par l'amiante. Ces travaux, dont le coût s'élève à 1 200 000 FB, devraient durer jusqu'au 2 mai.

Le Quinzième Jour n° 56

Place du 20-Août 7, bâtiment A-1, 4000 Liège

Conseil éditorial : Danielle Bajomée - Joseph Denooz - Jacques Dubois. Éditeur responsable : Jacques Dubois.

Rédacteur en chef : François Louis (04) 366 44 13. Secrétaire de rédaction : Anne Pironet (04) 366 44 14. Fax (04) 366 44 22.

Rédaction : 2^e licence en ASC (orientation Information et médias). Photographie : 3^e année St-Luc (reportage - Chr. Plenus).

Secrétariat : Joëlle Gris (04) 366 56 95. Mise en page : Claire Leroux.

Régie publicitaire : UNIJEP (04) 224 74 84. Photogravure : Comegra. Impression : Imp. Frings. Avec la collaboration de Pierre Kroll.

agenda

■ Du 25/4 au 16/5

Exposition
L'estampe en couleurs
Par Jean-Marc Huygen
Galerie Wittert (20-Août)
Contact : J.-P. Duchesne, 04/366.53.29

■ Mercredis 30/4 et 14/5 (18h30)

Conférence
Comparaison entre les sociétés japonaise et occidentale au travers de l'architecture
Par Jean-Marc Huygen
Céjul, Sart Tilman (B3)
Contact : 04/366.44.00

■ Mercredi 30/4 (19h30)

Conférence-débat
Ma voiture, ma liberté ? Problématique des transports en ville
Organisateur : Greenpeace
Résidence A. Dumont, local 1/8
Contact : Michael Tans, 04/379.34.67

■ Vendredi 2/5 (20h)

Réunion
Logiciels d'astronomie
Institut d'Astrophysique (Cointe)
Contact : SAL, 04/253.35.90

■ Samedi 3/5 (20h)

Rencontre
Noël Godin
Cirque Divers
Contact : 04/341.02.44



■ Dimanche 4/5 (14h45)

Promenade commentée
Musée en plein air
Sart Tilman (pavillon d'accueil B1)
Contact : Pierre Henrion, 04/366.22.20

■ Du 5 au 9/5

Colloque
29th International Liege Colloquium, Marine Turbulence Revisited
Organisateur : J. Nihoul
Sart Tilman, galerie des arts, B7
Contact : 04/366.33.50

■ Mardi 13/5 (12h30)

Conférence
Aspects psychologiques négligés des abus de drogues
Par E. Tirelli
Psycho B32 (salle polyvalente)
Contact : Anne Godenne, 04/366.20.86

■ Mercredi 14/5 (20h)

Conférence
Énigmes de vie, énigmes de mort
Par Anne Decerf
Clinique Notre-dame des Anges (Liège)
Contact : 04/226.45.69

■ Du 15 au 17/5

Colloque
Les Panthéons des cités. Origines et développements
Organisateur : CIERGA ULg
Générale de Banque (pl. X. Neujean)
Contact : 04/366.55.68

